



Royaliste

POUR LA NATION, LA LOI ET LE ROI

MERCREDI 17 JUIN 2026 - N° 1326 - 56^e ANNÉE - 5,00 € - BIMENSUEL DE LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE

DIRECTEUR POLITIQUE : BERTRAND RENOUVIN

Humiliation

L'Allemagne a essuyé un échec retentissant à l'Assemblée générale de l'ONU à New York qui procédait par élection au renouvellement de cinq des dix membres non permanents du Conseil pour l'exercice 2027-2028. Deux sièges étaient en compétition au titre de l'Europe occidentale. Trois candidats étaient en lice : ceux du Portugal, de l'Autriche et de l'Allemagne. Les deux premiers se sont qualifiés avec respectivement 134 et 131 voix (sur 190) ; l'Allemagne avec seulement 101 suffrages était largement battue.

Les Allemands sont d'autant plus amers qu'ils revendiquent depuis longtemps avec le Japon un siège permanent. Ils sont les seconds contributeurs financiers au système des Nations unies. Un de leurs ministres avait même suggéré que le siège français soit « européenisé » ou à tout le moins devienne un siège franco-allemand.

Ils disent payer leur soutien affiché à Israël, leur refus de reconnaître l'État de Palestine, la proximité du chancelier avec Donald Trump pour n'avoir soufflé mot sur le Venezuela ou l'Iran. Il semble qu'il y ait eu d'autres motifs. La diplomatie allemande avait trop volontiers considéré que ce siège leur était « dû ». Tous les huit ans, ils étaient reconduits pour deux ans. Le chancelier Friedrich Merz n'avait pas cru nécessaire de se rendre à New York en septembre dernier pour la session plénière annuelle de l'Assemblée générale. Il y avait dépêché son ministre des Affaires étrangères, déjà ciblé dans cette colonne (Royaliste n° 1318), Johann Wadepuhl, visiblement dépassé dans la fonction diplomatique.

À leur décharge, si la France n'avait pas son siège permanent, serait-elle élue par les deux tiers des membres de l'ONU tous les huit ou dix ans ?



WIKIPEDIA, PHOTO: THE WHITE HOUSE.

Dans le doute sur les intentions de l'autre, Donald Trump et Xi Jinping ont choisi de maintenir entre eux une drôle de paix.

ON ANNONÇAIT UN SOMMET MÉMORABLE. La r

Ce.. L'article d'Yves La Marck en pages 8 et 9.

Fonderie en sursis

De Renault à Europlasma, la Fonderie de Bretagne survit au rythme chaotique des reprises et des abandons.

EN 1996, Renault

Lse. L'article de Laurent Tréhu en pages 5 et 6.

Dans ce numéro :

- Page 2 – La préparation de l'élection présidentielle de 2027.
- Page 6 – Relocalisons notre production d'engrais.
- Page 10 – Merkel mania.
- Page 14 – Scénarios postcapitalistes.
- Page 17 – Le pape Léon XIV et l'intelligence artificielle.
- Page 18 – Promenades littéraires.
- Page 21 – Résistance royaliste : Elisabeth de Miribel.
- Page 24 – Éditorial : Sur la tête de nos enfants.

Chronique politique

X

par Éric Cézembre.

La France et

C'est l'Allecheval conçu par une commission.
Il fa pouvoir. ■

▲ Le SCAF ét

« C'e

Politique

Un Rassemblement national miné ?

En tant qu'observateurs attentifs du paysage politique français, nous avons déjà souligné les ferments de division susceptibles d'être autant de mèches lentes au sein du RN. Parmi celles-ci, la question de la réforme des retraites.

En 2012, prenant le contre-pied de son père prônant en 2007 la retraite à 65 ans pour tout le monde et la fin des régimes spéciaux, Marine Le Pen avait annoncé la réforme des retraites qu'elle souhaitait – 60 ans et 40 annuités – après avoir été élue à la tête du parti. Elle évoquait également la « valeur travail » et les « trahisons » de Nicolas Sarkozy vis-à-vis de ses électeurs. « Avec lui, c'est trimer plus pour gagner moins ! » Ce n'était rien d'autre qu'une révolution politique au sein du Front national.

Presque 20 ans plus tard, en mai 2021, elle persiste et signe, face à ses troupes : « Jamais, vous m'entendez, jamais je n'abandonnerai la retraite à 60 ans ! » Pourtant, moins d'un an plus tard à l'occasion de la présidentielle de 2022, elle rétro-pédale quelque peu pour mieux imposer SA réforme : pas plus que 62 ans, ou 42 annuités, et un départ à 60 ans toujours possible pour les jeunes travailleurs. La même année, elle refuse toute alliance aux législatives avec Éric Zemmour avec un argument choc : « Je ne vais pas faire élire des gens qui pourraient voter la retraite à 65 ans voulue par Emmanuel Macron ! » Probablement bien inspirée par les conseillers qui ont son oreille, elle a aussi retenu le sens de ce qu'elle a appris de ses premières campagnes en 1998 et 2002 dans le Pas-de-Calais en faisant du porte-à-porte dans les corons. Elle en fait même son cheval de bataille pour la prochaine élection présidentielle, qu'elle soit ou non candidate.

Pour le président du RN, Jordan Bardella, il en va autrement. Ne pouvant faire valoir une expérience politique « sur le



SOURCE : WIKIPÉDIA.

Jordan Bardella prend le risque d'un positionnement plus libéral que Marine Le Pen.

terrain », il lui fallait choisir une autre voie pour exister politiquement et médiatiquement. Médiatiquement, sa « romance » avec Marie-Caroline de Bourbon-Siciles a amorcé cette démarche, risquée vis-à-vis de son électorat populaire anti-élite (cf. *Royaliste* n° 1322). Politiquement, il a choisi comme conseiller spécial François Durvy (ancien conseiller officieux de MLP), polytechnicien et proche de l'investisseur néolibéral Pierre-Édouard Stérin. Celui-là a sûrement trouvé une plus grande réceptivité de Jordan Bardella à sa vision sur ce sujet clivant des retraites qu'auprès de MLP. De plus, cela lui permet de se positionner plus à droite (un comble !) que sa « patronne » qui a opté pour une stratégie de séduction bien plus « sociale » (« socialiste » selon Bruno Retailleau...). Ce choix l'a amené à esquisser dans les colonnes de la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, le 12 mai, sur le plateau de LCI, le 28 mai, et le lendemain, lors d'un café avec plusieurs médias, une modification de la réforme des retraites du RN, suggérant d'abandonner toute référence à un âge légal de départ à la retraite et d'accoler au système par répartition une part de capitalisation.

Au sein du RN, si les tensions nées de ce qui est considéré par le courant « mariniste » comme une forme de trahison sont pour l'instant tues, il n'en reste pas moins que la fracture dormante, décelée par nous-mêmes et par d'autres depuis quelques années, ne fait que se confirmer. Si, pour l'instant, elle reste en pointillés pour cause de pré-campagne présidentielle, elle constitue une « mine non activée » pour la suite.

La décision qui sera rendue dans moins d'un mois (7 juillet) par la Cour d'appel concernant l'éligibilité ou non de Marine Le Pen pourrait bien, selon ce qu'elle sera (ou quelle qu'elle puisse être...), constituer cette activation. ■

LOÏC DE BENTZMANN.

- (1). André Glucksmann, *La Bêtise*, Grasset, 1985.
(2). Gaël Brustier, *Le Désordre idéologique*, Le Cerf, septembre 2017.

Sur le mur de Jean Chouan

ILS SONT COMME IZNOGOU, QUAND ON LEUR PARLE DE FONCTION PRÉSIDENTIELLE, ILS RÉPONDENT :



« FONCTION PRÉSIDENTIELLE ? C'EST QUOI CE TRUC ? CA VA ME FAIRE GAGNER L'ÉLECTION ? SINON, À QUOI ÇA SERT ? »



« ...ALORS QUE COMMUNIQUER SUR MON ENVIE ET VOUS PROMETTRE LA LUNE, LÀ OUI, ÇA ME RAPPORTERA DES VOIX ! »



QUI A DIT « QUAND UN CLOWN DEVIENT CHEF D'ÉTAT, C'EST L'ÉTAT QUI DEVIENT UN CIRQUE » ? BON, C'EST VRAI AUSSI QUE ÇA FAIT 30 ANS QUE C'EST LE CAS...



Défense

Clarification ou cafouillage ?

La France et l'Allemagne actent l'abandon de la composante pilotes du système de combat aérien du futur (SCAF). Dassault aviation est ainsi libéré des tentatives de pillage technologique de l'industrie allemande. Réjouissant. Mais il faut aller plus loin.

C'est l'Allemagne qui a poussé à cette rupture, Emmanuel Macron s'accrochant à ses basques. Il est temps que notre gouvernement cesse de se vouloir l'élève modèle de la classe européenne, et défende notre industrie. Car la décision de Friedrich Merz s'intègre dans une politique visant à la domination de l'industrie allemande sur l'Europe de la défense. Huit groupes allemands ont déjà annoncé qu'il se positionnent sur le projet d'avion de combat. L'objectif est bien de fédérer les Européens autour de l'industrie allemande. Dessein appuyé par la Commission pour qui la défense est un marché placé sous son contrôle. La chasse aux Français est ouverte. Le projet « européen » pourrait connaître le sort de de l'*Eurofighter*. Pour Churchill un dromadaire était un cheval conçu par une commission.

Il faut remettre en cause l'attribution à l'industrie allemande des autres composantes du programme SCAF, drones et Cloud. Les entreprises françaises, Safran et Thalès en tête, sont capables de mener à bien l'ensemble du projet. La seule exigence sera la compatibilité au sein du Cloud, ce que l'OTAN fait actuellement en matière de commandement et de contrôle.

Dans le même temps nous assistons, au Sénat, à un magistral cafouillage. La droite sénatoriale (aurait-elle lu nos derniers articles ?) propose un amendement

augmentant de 14 milliards l'enveloppe, pour financer notamment trois frégates supplémentaires et trente Rafale. Oh rien d'excessif, pas de second porte-avions ! Le groupe socialiste et la ministre font tomber l'amendement. Réponse du berger à la bergère, la droite fait repousser l'ensemble de l'article, et la loi sera votée sans précision d'enveloppe. Verra-t-on une tentative de compromis augmentant quelque peu un budget de défense dont nous soulignons depuis longtemps l'insuffisance ? Ce serait un minimum, encore insatisfaisant.

Dans les exercices conjoints avec les Ukrainiens nous sommes dépassés dans la guerre de haute intensité qu'eux savent mener. Il y a urgence à donner à nos forces à la fois la masse et l'agilité dont elles manquent. Ou devons-nous continuer à voir les dronistes ukrainiens tailler fictivement en pièces les formations de l'OTAN, et à leur demander gentiment de se modérer pour permettre à leurs partenaires de continuer à jouer ?

Cela coûte cher ? Oui, mais défaite et asservissement, militaires et/ou industriels, plus encore. Si l'Allemagne a les moyens de mettre cent milliards sur la table, et si notre gouvernement répugne à aligner quelques milliards supplémentaires, n'est-ce pas le fruit d'une gestion où l'arrosage effréné de l'électeur est censé compenser les effets sociaux d'une orientation néolibérale ?

Aux aides et dégrèvements dont l'effet n'est pas évalué peut succéder une commande publique, pour des programmes majeurs dont la durée de vie se mesure en décennies et pour des commandes techniques dont le cycle est très court.

Il est temps de reprendre à la base la loi de programmation militaire pour la rendre cohérente avec la menace qu'invoque le pouvo... ■

ÉRIC CÉZEMBRE.

(1). <https://www.consilium.europa.eu/fr/policies/simplification/>

La Politique au crible

■ **Précieuses ridicules.** – Sandrine Roussseau nous a gratifiés d'une nouvelle saillie verbale. Pour lutter contre la consommation de viande (afin de sauver la planète), il convient de remplacer le mot viande ou steak par « *cadavre d'animal* » pour en dégoûter les consommateurs. « *Ah ! qu'en termes galants ces choses-là sont mises !* », écrivait Molière dans *Les Précieuses ridicules*.

Détourner la langue et la mettre au service de ses idées ressemble tout de même à une police de la pensée et à une forme d'enrégimentement. Il en va de même, par exemple, pour le mot « *fémicide* » qu'elle emploie régulièrement, repris à l'envi par la sphère médiatique. Précisons cependant que le mot homicide n'a jamais désigné l'homme mais l'être humain en général, à croire que les femmes n'en feraient pas partie et devraient alors former un peuple à part et sans doute nouvellement élu.

Attention aux passionnaris et aux lende-mains qui chanteraient. Gavroche, écrivait Victor Hugo, psalmodiait déjà sur les barricades : « *Je suis tombé par terre, C'est la faute à Voltaire, Le nez dans le ruisseau, C'est la faute à Rousseau.* »

L'écologie, qui est un vrai sujet, mérite mieux que ce compost intellectuel.

SAINT-VALLIER

■ **Budget 2027.** – Bercy va présenter un projet de budget 2027 devant une assemblée au moins aussi frondeuse qu'à l'hiver 2026. D'où l'appel à une floppée d'« *experts indépendants* » pour trouver les bons chiffres et les bons arguments permettant de faire passer la pilule. D'où, aussi, le matraquage médiatique que nous subissons : pas un jour sans qu'un éditorialiste ne nous annonce

la descente aux enfers de la France, sous le poids de sa dette. Avec pour mantra : « *Il faut diminuer les dépenses sociales.* » Raisonnement baroque quand on sait que l'essentiel du déficit provient du budget de l'État, qui distribue assez peu de prestations sociales. Cette croisade médiatique a deux objectifs : mettre en accusation notre système de protection sociale par répartition et détourner les regards de la véritable cause de ce déficit : le doublement en 20 ans du volume des aides aux entreprises qui dépasse aujourd'hui les 7 % du PIB (une fois et demie le déficit de l'État).

Là où le bât blesse pour ces croisés médiatiques, c'est que le gouvernement, mis sous pression par la crise iranienne, a enfin décidé de s'attaquer à ce tabou : près de 2 milliards d'exonérations de cotisations sociales viennent d'être annulés. Aucun gouvernement, ni celui-ci ni les suivants, n'échappera au démantèlement progressif de ce pactole. Et pour une raison politique assez simple à comprendre : s'attaquer à la dépense sociale conduit à faire descendre des millions d'électeurs dans la rue ; supprimer les subsides à l'économie ne provoquera la colère que d'un quarteron de grands patrons et de gros actionnaires. Le choix sera vite fait.

HUBERT DE MARANS.



SOURCE : FLICKR, PHOTO : AQUA MECHANICAL.



Le SCAF était un programme d'avion de combat de nouvelle génération porté par Dassault et Airbus.



SOURCE: CHATGPT ILLUSTRATION IA.

Émeutes du PSG

Ce que gauche et droite ne comprennent pas

par Nicolas Maxime.

Face aux émeutes à la suite de la victoire du PSG en Champions League, les commentateurs refusent de voir ce que ces violences disent de notre époque. Ces émeutiers font partie du *lumpenproletariat*, enfants de l'atomisation de la société et du nihilisme contemporain.

D'un côté, une droite obsédée par l'identité propose une lecture raciale des événements. La majorité de ces jeunes étant d'origine maghrébine ou africaine, les violences seraient le produit de leur culture ou d'un déficit d'assimilation. C'est une interprétation essentialiste qui remplace l'analyse sociale par la stigmatisation des populations entières. En somme, pour une partie de la droite, les jeunes ayant une ascendance immigrée, les Karim et les Moussa deviennent des délinquants en puissance du seul fait de leur prénom ou de leur couleur de peau. Peu importe qu'on retrouve le même type de violences urbaines à la Scampia à Naples ou à São Paulo, ou même au sein des métropoles blanches américaines lors des Finales NBA. En fait, il s'agit surtout de se focaliser sur l'identité et d'instrumentaliser la guérilla urbaine afin de mobiliser, par la suite, un agenda sécuritaire en vue des élections.

À gauche, on a une autre lecture liée cette fois-ci au genre. Le football serait lié à une culture patriarcale. Les émeutiers seraient majoritairement des hommes, et cette violence ne serait que l'expression

d'une « masculinité toxique » ou d'un entre-soi viriliste à déconstruire. Pour faire simple : les hommes sont tous potentiellement violents. C'est une grille de lecture sociétale qui passe totalement à côté de la réalité matérielle. En moralisant à l'excès, les néo-féministes cherchent à imposer leurs analyses et à rééduquer tout le monde. Cela confirme qu'une partie de la gauche s'est écartée de la question sociale au profit des conflits culturels.

Aujourd'hui, toutes les médiations collectives ont été dissoutes par le néolibéralisme. Il ne reste plus que l'individu, isolé, seul face à son smartphone et face au marché.

À ces lectures identitaires, il faut opposer une lecture de classe. Une partie de ces jeunes émeutiers appartient à ce que Karl Marx appelait le *lumpenproletariat* (1), une sous-classe composée de personnes en marge, dépourvue de conscience de classe et détachée du travail productif, uniquement guidée par des comportements impulsifs ou destructeurs. Là où la classe ouvrière pouvait s'organiser autour

▲ Des émeutiers uniquement guidés par des comportements impulsifs ou destructeurs.

d'intérêts communs et porter un projet politique, le *lumpenproletariat* se comporte de manière dispersée et immédiate. Marx considérait cette catégorie avec méfiance, estimant qu'elle pouvait être manipulée aussi bien par les classes dominantes que par les aventuriers politiques.

Les émeutiers du PSG s'inscrivent dans cette logique parce qu'ils ne cherchent pas à renverser le capitalisme, mais veulent au contraire y trouver leur place. Leur frustration naît d'une exclusion de ce marché de la consommation parce qu'ils ne peuvent pas en profiter immédiatement. On peut le comprendre à travers la théorie du désir mimétique selon René Girard (2) puisque ces jeunes ne rejettent pas les modèles de réussite de la bourgeoisie : ils les imitent de manière pulsionnelle. N'ayant pas les moyens d'y participer, ils s'approprient par le pillage ces produits de luxe pour acquérir les mêmes fringues de marques et les mêmes signes de distinction que les classes plus favorisées.

La montée du nihilisme. — Regardons ce qui est ciblé lors de ces émeutes : les vitrines de marques de *sportswear*, les enseignes d'électronique ou les boutiques de luxe. Le pilleur est le consommateur parfait produit par le capitalisme néolibéral. Ainsi, les émeutiers se filment en direct sur TikTok ou Snapchat pendant les scènes de casse dans une mise en scène de soi-même, dans le sens débordien du terme (3). C'est ce qu'on appelle la ►

culture du « flex », où il s'agit d'afficher sa réussite qui passe par la possession de biens matériels, mais aussi par la démonstration de ses compétences, permettant d'exister dans le regard des autres.

On peut aussi y voir une lecture civilisationnelle. L'Occident en phase terminale n'a plus rien à offrir comme avenir à sa jeunesse que le consumérisme et le divertissement de masse : le fameux « du pain et des jeux ». Ces jeunes émeutiers, privés de médiations collectives et d'un projet commun, ont une attitude purement nihiliste, trouvant dans l'immédiateté du pillage et la casse des biens publics un moyen de combler leur vide existentiel. Ils ne détruisent pas parce qu'ils n'aiment pas la France ou par excès de virilité, mais parce qu'ils n'ont plus rien à perdre ou à espérer d'une société qui ne repose plus elle-même que sur le rien. C'est la thèse développée par Emmanuel Todd dans *La Défaite de l'Occident* (4) qui fait le constat d'un vide moral et religieux, d'une décomposition des institutions comme la famille, la religion ou la nation qui donnaient un sens à la vie individuelle et structuraient la collectivité.

Il y a quarante ans, les quartiers populaires étaient encore encadrés par des corps intermédiaires tels que le Parti communiste, les syndicats ouvriers, les réseaux d'éducation populaire, les clubs sportifs associatifs laïques ou confessionnels qui canalisaient la colère, offraient une identité collective et une perspective politique. Aujourd'hui, toutes ces médiations collectives ont été dissoutes par le néolibéralisme. Il ne reste plus que l'individu, isolé, seul face à son smartphone et face au marché.

Le club du PSG lui-même n'est plus une association sportive ancrée dans un territoire et une histoire populaire, mais est devenu une multinationale du divertissement mondialisé, propriété d'un État souverain étranger. Cette désintégration des liens sociaux trouve dans ces épisodes de violence une expression directe : ces émeutes de fin de match ne sont plus que le reflet d'une société atomisée qui s'effondre sur elle-même.

La gauche et la droite ne comprennent rien à ces émeutes du PSG parce qu'elles sont prisonnières de leurs obsessions respectives et incapables de saisir la double nature, à la fois sociale et civilisationnelle, de cette crise. Ces jeunes émeutiers ne sont ni une menace existentielle pour le pouvoir en place, qu'ils ne cherchent pas à renverser, ni un espoir pour le peuple, mais simplement un symptôme supplémentaire du nihilisme occidental. ■

(1). Karl Marx, *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*, Flammarion, 2007 (1852).

(2). René Girard, *La Violence et le Sacré*, Grasset, 1972.

(3). Guy Debord, *La Société du spectacle*, Buchet-Chastel, 1967.

(4). Emmanuel Todd, *La Défaite de l'Occident*, Gallimard, 2024.

Financement libyen

Un roman grotesque ?

Telle est l'expression utilisée par les avocats de Nicolas Sarkozy en appel dans ce dossier voilà quelques jours. Il présente une complexité qui résulte à la fois de l'opacité de ce financement et de sa destination réelle ainsi que des problématiques juridiques qu'il pose. La décision sera rendue cet automne. Essayons de voir clair dans ce roman.

C'est une affaire qui ressemble effectivement à un roman d'espionnage de la Guerre froide, mâtiné de diplomatie pétrolière et de trahisons d'État. Depuis plus d'une décennie, l'ombre du colonel Mouammar Kadhafi plane sur l'élection de Nicolas Sarkozy en 2007. Entre valises de billets, intermédiaires de l'ombre et une exécution sommaire, tous les ingrédients sont réunis pour en constituer la trame.

Tout commence le 28 avril 2012. Alors que Nicolas Sarkozy brigue un second mandat, *Mediapart* publie un document explosif. Attribué à Moussa Koussa, l'ex-chef des services de sécurité et ex-directeur des renseignements extérieurs libyens, ce mémo évoque un « accord de principe » pour financer la campagne de Nicolas Sarkozy à hauteur de 50 millions d'euros.

Si le camp Sarkozy crie immédiatement au faux et à la manipulation, la machine judiciaire est lancée. Les juges d'instruction s'intéressent de près à ce chiffre vertigineux, qui dépasse largement le plafond légal des dépenses électorales de l'époque fixé à 21 millions d'euros.

Le dossier repose sur une architecture complexe de témoignages, souvent venus d'hommes aux profils troubles. Ziad Takieddine, un intermédiaire franco-libanais, qui est le personnage clé de ce dossier.

En 2016, il affirme avoir personnellement transporté, entre fin 2006 et début 2007, trois valises contenant chacune entre 1,5 et 2 millions d'euros en liquide, livrées directement au ministère de l'Intérieur à l'attention de Claude Guéant, alors bras droit de Sarkozy.

Abdallah Senoussi ensuite, l'ancien beau-frère de Kadhafi, qui a confirmé devant la Cour pénale internationale et les magistrats instructeurs avoir supervisé le transfert de fonds. En 2020, dans un coup de théâtre médiatique, Takieddine revient sur ses propos depuis Beyrouth, avant de se rétracter à nouveau. Ces zigzags illustrent la complexité d'une affaire où la parole devient une arme politique.

Au-delà des témoignages, les enquêteurs ont accumulé des indices matériels troublants, souvent qualifiés de « faisceau de présomptions ». On peut citer notamment le carnet de Choukri Ghanem, ancien Premier ministre libyen, retrouvé mort dans le Danube fort opportunément en 2012, qui avait consigné des versements destinés à Nicolas Sarkozy. Les flux financiers ensuite : les juges ont tracé des mouvements de fonds complexes passant notamment par des structures *offshores*. Ils s'intéressaient, par exemple, à la vente d'une villa à Mougins en 2009 à un fonds libyen pour un prix largement surévalué, transaction impliquant Alexandre Djouhri, un autre intermédiaire proche du pouvoir sarkozyste. La circulation d'espèces : durant la campagne de 2007, de nombreux membres de l'UMP auraient reçu des enveloppes de liquide, une pratique justifiée par l'état-major du parti comme provenant de « dons anonymes » reçus par courrier, une explication qui peinait à convaincre les magistrats instructeurs.

En réalité, on ne connaît pas la destination finale des fonds et on ne sait pas d'ailleurs quel a été le montant effectivement versé. Les juges d'instruction ont mis plus de 10 ans pour instruire ce dossier ►



▲ Nicolas Sarkozy jugé dans une affaire de financement de la présidentielle de 2007 par le régime de Kadhafi.

impliquant treize personnes et les ont renvoyés devant le tribunal correctionnel de Paris, dont bien sûr Nicolas Sarkozy, Brice Hortefeux et Claude Guéant, pour association de malfaiteurs, corruption passive et recel de détournement de fonds publics étrangers. Dans un jugement de 390 pages du 25 septembre 2025, le tribunal a relaxé Nicolas Sarkozy du chef des deux dernières infractions, s'opposant ainsi aux magistrats instructeurs, et condamné notamment ses deux proches pour la totalité des infractions sur une construction juridique complexe et pas toujours convaincante. En appel, le parquet général a réclamé la condamnation de l'ancien président pour la totalité des faits qui lui étaient reprochés. Il a notamment réclamé une peine de sept ans d'emprisonnement.

Ce procès a représenté l'un des moments judiciaires les plus tendus de la V^e République. La stratégie de Nicolas Sarkozy consistant à nier toute connaissance des transactions frauduleuses s'est heurtée à la défense vigoureuse de ses anciens collaborateurs, notamment Claude Guéant. Les stratégies des différents avocats de la défense en appel se sont articulées autour de la contestation des preuves, des demandes de relaxe globale et de vives fractures stratégiques entre les anciens alliés politiques. Ce dossier ne constitue pas un roman grotesque mais il illustre les pratiques d'une république bananière qui discrédite Nicolas Sarkozy et ses plus proches collaborateurs. Le délibéré est fixé au 30 novembre 2026. ■

JACQUES DORÉMIEUX.

Planification

Le prévisible et l'imprévision

Qu'il s'agisse de la guerre ou du climat, le pire n'est pas certain. Mais on a tort de faire comme si les problèmes pouvaient être sans cesse repoussés.

Le gouvernement a été surpris par les fortes chaleurs de la fin mai, alors que les scientifiques ont multiplié les avertissements sur le changement climatique. Trains immobilisés en pleine campagne pendant des heures, élèves travaillant dans des classes surchauffées, appartements transformés en bouilloires : on commente avec ardeur ces événements, qui sont oubliés dès que revient la fraîcheur.

En France et dans l'Union européenne, des dirigeants politiques et des militaires annoncent une guerre avec la Russie dans les trois ans. Beaucoup croient à une guerre à l'ancienne avec ruées de chars alors que nous voyons en Ukraine et en Iran des guerres d'usure, où l'on s'efforce de détruire le potentiel industriel de l'adversaire.

Le point commun entre le danger de guerre et le risque climatique ? L'extrême fragilité des sociétés ouest-européennes dont le fonctionnement repose sur l'électricité. La grande panne qui a frappé l'Espagne et le Portugal le 28 avril 2025 devrait nous alerter : plus de trains ni de métros, plus de feux tricolores, d'internet, de réfrigérateurs, de climatiseurs, et d'innombrables personnes bloquées dans les ascenseurs... Le bref chaos provoqué par un accident technique donne un aperçu de ce pourrait être l'effet dévastateur d'un sabotage méthodique.

Il faudrait donc repenser la protection des centres vitaux du territoire et réaménager progressivement les villes pour faire face aux canicules, qui seront de plus en plus nombreuses. Par exemple, enterrer les lignes électriques et cesser de construire des tours de verre et d'acier équipées de climatiseurs qui participent au réchauffement.

Les dangers sont connus et abondamment commentés. Les parades sont faibles et désordonnées parce que les politiques de tous bords ont pris la fâcheuse habitude de traiter les problèmes par « chantiers » et « dossiers » séparés, alors qu'il faudrait relier toutes les parades dans un plan à long terme.

Mais le long terme, pour les dirigeants politiques, ne va pas au-delà du printemps prochain. Face au prévisible, cultivons l'imprévision ! D'autres subiront les conséquences... ■

CLAUDINE UZERCHE.

Sur le front paysan

Une loi nécessaire mais insuffisante

L'Assemblée nationale a adopté en première lecture, le 2 juin, par une majorité de 369 voix contre 178, la loi d'urgence agricole proposée par le gouvernement. Une large coalition, allant du Rassemblement national au centre gouvernemental, s'est dessinée au nom de la nécessaire survie de la production agricole française, le texte ne suscitant l'opposition que de la gauche (LFI, écologistes, socialistes et communistes), qui y voit avant tout un recul environnemental.

Le texte permet notamment un accès plus facile à l'eau pour les exploitants agricoles via la construction d'ouvrages de stockage, une meilleure protection des troupeaux exposés à la prédation du loup (suppression de l'autorisation préalable de tirs de défense). Le texte autorise également le gouvernement à légiférer par ordonnances pour créer un régime dérogatoire d'autorisation de construction des bâtiments d'élevage. Des amendements ont été adoptés contre l'avis du gouvernement, interdisant notamment l'importation de denrées produites avec des pesticides prohibés en France ou instaurant

des prix planchers dans le cadre des négociations commerciales entre agriculteurs et industriels.

Le vote de ce projet de loi a été salué par la FNSEA, les Jeunes Agriculteurs et la Coordination rurale mais pas par la Confédération paysanne. Celle-ci dénonce un projet dicté par l'« agro-industrie ». L'enjeu de ce texte, qui va désormais être examiné par le Sénat, est majeur : apporter des réponses concrètes aux agriculteurs qui ne décollent pas depuis deux ans, et enrayer la baisse de production française qui risque d'entraîner un effondrement de notre balance commerciale dans ce secteur. C'est l'avenir de la souveraineté alimentaire française qui va se jouer dans les mois à venir. ■

JEAN BONGRAIN.

La Quinzaine en France

■ **Budget.** – Tous les docteurs Purgon de l'économie sont au chevet de Bercy pour « l'aider » à préparer le budget. Le seul remède envisagé, c'est naturellement la saignée. Dernier en date, l'institut Avant-garde (qui revendique hautement son « indépendance ») préconise 113 milliards d'économies sur 7 ans : tout juste la moitié des aides publiques que l'État distribue chaque année aux entreprises alors que ses missions régaliennes ne sont plus assurées. Mais gageons que « l'indépendant » Avant-garde a en tête d'autres économies, plus sociales !

■ **Syndicalisme.** – À l'issue du 54^e congrès de la CGT qui s'est tenu du 1^{er} au 6 juin à Tours, l'actuelle secrétaire générale, Sophie Binet, a vu sans surprise son mandat renouvelé par 120 voix sur 130.

■ **Aluminium.** – Aluminium Bahreïn (Alba) a confirmé le 2 juin racheter Aluminium Dunkerque (autrefois Péchiney, puis propriété de l'Indien Gupta) au fonds d'investissement American Industrial Partners (AIP) pour 1,9 milliard d'euros. L'opérateur public BPI France prendra une participation de 6 % au capital avec un siège au conseil d'administration. L'usine de Dunkerque emploie environ 750 personnes et produit 300 000 tonnes d'aluminium par an. Alba produit 1,6 million de tonnes d'aluminium par an sur son site d'Askar au Bahreïn.

YVONNE CHASSARD.





Chronique internationale

D'Évian-les-Bains à Mar-a-Lago

par Yves La Marck.

Trump hérite de la présidence des deux groupes économiques les plus avancés : G7 et G20. Il ne regarde ces obligations que comme devant servir les seuls intérêts des États-Unis. Les réformes du système de gouvernement économique, financier et monétaire de la planète attendront.

Entre son propre anniversaire – 80 bougies – le 14 juin, et celui de l'indépendance américaine – 250 ans – le 4 juillet, entrecoupé des matches de la Coupe du Monde, qu'est-ce qui conduirait le président des États-Unis à perdre des heures autour d'une table ronde au bord du lac Léman, à écouter doléances, interpellations ou même flatteries de ses six grands vassaux ? Sauf le Japon, ce sont les mêmes têtes qu'il lui faudrait retrouver encore dans trois semaines au sommet de l'Alliance atlantique, le 7 juillet à Ankara. L'objectif de Trump était plutôt de convier la Russie à revenir à ce qui était le G8 jusqu'en 2014 et de conduire un dialogue régulier en bilatéral avec la Chine.

Le cadre approprié pour ces dernières est désormais le G20. Trump a vu Xi Jinping le 14 mai, il doit le revoir en septembre, puis en octobre (sommet de l'APEC), puis en décembre pour le G20 auquel appartiennent la Chine et la Russie. Que lui sont ces nains européens (japonais inclus), anciens ennemis de l'Amérique pendant la Seconde Guerre mondiale (sauf le Royaume-Uni mais il n'y a plus de Churchill) alors que Chine et Russie

étaient ses alliés naturels ? De quel ordre de 1945 parle-t-on ?

Emmanuel Macron et Donald Trump sont les seuls survivants du dernier sommet du G7 tenu en France, en 2019, à Biarritz. Le président français s'y était démené pour prendre l'initiative : sur le climat, avec son offensive très médiatisée contre l'exploitation de l'Amazonie dont il rendait responsable le président brésilien Jair Bolsonaro ; sur l'Iran, invitant de son propre chef le ministre des Affaires étrangères iranien pour tenter de faire revenir Trump sur sa décision de déchirer l'accord de 2015 sur le nucléaire ; sur la dette africaine, avec cinq présidents africains invités.

La France ne peut abandonner sa vision multilatérale héritée du gaullisme qui implique une profonde réforme des institutions de Bretton Woods et l'abandon du « privilège exorbitant » du dollar.

Rien de semblable en 2026. Macron n'a invité que quatre pays : Inde, Brésil, Corée du Sud et Kenya. Ce dernier pays a bien mérité de Paris pour avoir accepté d'accueillir le dernier sommet Afrique-

▲ Trump et Emmanuel Macron. Le

France les 11-12 mai derniers. En réalité, il est présent pour compenser l'absence de l'Afrique du Sud, boycottée par Trump.

Quelle diplomatie pour la France ? – En sept ans, depuis Biarritz, et à moins d'un an de la fin de son mandat, Emmanuel Macron a pu mesurer les limites de son activisme pour le climat, sur l'Iran ou l'Afrique, et même sur l'IA. On se souvient que la présidence italienne du G7, le 14 juin 2024, avait réussi à faire venir à la table le pape François pour dialoguer avec les Sept sur l'intelligence artificielle. Il serait normal que la présidence française consacre une session du sommet à réfléchir à la récente encyclique du pape Léon XIV sur le sujet, afin de connaître ce que comptent faire Trump et ses acolytes de la tech.

Le G7 d'Évian est aussi le premier sommet à haut niveau depuis le conflit du Golfe. Sa responsabilité aurait été de s'entendre sur le traitement des conséquences économiques globales. Trump ou bien nie que ce soit son problème ou bien se retranche derrière les impératifs de défense nationale. En aucun cas, il ne peut accepter de paraître en situation d'accusé. Les six n'ont qu'à s'arranger entre eux. Aucun pays du Moyen-Orient ne figure à l'agenda. L'Arabie saoudite est seule membre du G20. Trump ne veut rien céder à Évian, sachant qu'il prendra la présidence du G7 le lendemain et que se prépare déjà le som-

met du G20 les 14 et 15 décembre, qu'il réunira chez lui, à Miami et à Palm Beach. Mar-a-Lago, sa résidence où il recevra le monde, signifie « *de la mer au lac* ». En l'occurrence, le monde ira du lac à la mer. En quel ordre, cela reste à voir.

L'un des objectifs alternatifs envisagés par le président Macron pour bloquer un G2 sino-américain qu'il redoute était de se rapprocher du groupe des BRICS+ ; il avait souhaité assister en observateur à leur sommet à Johannesburg en 2023. Outre l'Afrique du Sud, il avait noué une relation spéciale avec Narendra Modi et Lula da Silva qui le rejoindront à Évian. Le Premier ministre canadien Mark Carney a développé à Davos en janvier dernier l'idée de coalition des puissances moyennes. Macron ne désespère pourtant pas dans son sempiternel « *en même temps* » de l'appuyer aux grandes puissances, ayant conscience que, même constituées en « *bloc* », ces puissances moyennes ne sont pas indépendantes des grandes, tout au plus « *autonomes* », terme dont personne ne sait ce qu'il recouvre. La Chine rivalise avec les États-Unis mais n'a aucune intention de supporter le fardeau de la gouvernance mondiale, ni à deux ni seule. Les États-Unis ayant décidé de ne défendre que leurs stricts intérêts à travers leur position dominante, l'ambition de Trump est de conserver ses affidés et de rallier à son panache un nombre croissant de pays du Sud acquis à ses vues soit par le biais des urnes – en Amérique latine et Caraïbes –, soit par la dépendance économique ou sécuritaire, ce qui passe par un retour de la confiance dans l'économie américaine et sa monnaie.

Retour à Bretton Woods. – La France ne peut abandonner sa vision multilatérale qui implique – depuis au moins le général de Gaulle, le 4 février 1965 – une profonde réforme des institutions de Bretton Woods et l'abandon du « *privilège exorbitant* » du dollar. C'est aussi le dénominateur commun des BRICS+. Il est illusoire de penser soulever un tel sujet de front dans un G7. Pourtant les événements l'y obligent. Le blocage du détroit d'Ormuz a relancé la conclusion d'accords dits de troc (*barter*) ou en monnaies nationales. L'Arabie saoudite est en train de basculer ses actifs. Plusieurs pays, notamment la Turquie, ont vendu les bons du Trésor américain qu'ils détenaient et qui leur permettaient d'avoir des dollars. Les États-Unis sont vulnérables en leur cœur de système qui est ainsi devenu un maillon faible : le Trésor et la Fed (*Federal Reserve*), avec des enjeux de pouvoir à la tête de la Fed, où un nouveau gouverneur « trumpiste », Kevin Warsh, a été investi le 22 mai à l'issue d'une longue bataille politique et procédurale. Bien que traité comme une affaire intérieure, le rôle joué par la Fed est déterminant pour plus de la moitié des réserves mondiales et... pour les marchés. Et quand ceux-ci s'en mêlent, cela devient sérieux.

En fait, le G7 devrait être l'occasion d'une conférence à huis clos des banques centrales (européenne, japonaise, anglaise – Bank of England – avec la Fed, gouvernant les quatre monnaies de réserve, dollar, euro, yen et livre sterling) dans une perspective d'avant-crise ou d'avant-guerre. La Banque des règlements internationaux (BRI), qui siège à Bâle, pourrait être un cadre de concertation plutôt que d'attendre une auto-critique du Fonds monétaire international (FMI) qui aille au-delà d'un ajustement des droits de vote ou de tirage. Le but serait une nouvelle conférence de Bretton Woods. 44 nations « *alliées* », Russie et Chine incluses, y avaient avalisé du 1^{er} au 22 juillet 1944, le triomphe de Washington sur Londres, représenté par

Keynes (1), la France libre par Pierre Mendès France. Plus de la moitié du monde actuel était exclue, ennemis (pas encore vaincus) et colonisés (sauf l'Empire des Indes). Faute de remise à plat, le monde a vécu d'expédients, d'évolutions insensibles, à la condition que le régulateur continue d'être en position de force ou s'entende avec ses proches. Avec Trump, c'est de moins en moins possible. Reste le poids des marchés... qui ne sont pas infaillibles. ■

(1). Le biographe de John Maynard Keynes, Robert, Lord Skidelsky, est décédé le 15 avril 2026. Le troisième et dernier tome publié en 2000, éditions Macmillan, était consacré à la période 1937-1946. Il demeure la référence (pas d'édition française). N° hors-série d'*Alternatives économiques*, avril 2026, consacré à « l'économiste le plus important du XX^e siècle ».

Caucase

Arménie : courte victoire

Contrairement aux médias européens qui triomphent sur la « *large victoire* » du Premier ministre sortant Nikol Pachinian aux élections législatives du 7 juin, le recul de son parti, Contrat civil, est manifeste.

Certes, il gardera la majorité des sièges (64 sièges sur 105), mais il en perd sept et manque la majorité absolue des suffrages avec 49,87 % en retrait de quatre points sur la législature sortante issue des élections de 2021, sans évoquer les 70% obtenus en décembre 2018 à son accession au pouvoir après dix ans de présidence tournée vers Moscou. Trois formations plus ou moins ouvertement pro-russes rassemblent 37% des voix, ce qui est loin d'être anecdotique.

D'autant que la participation est en progression de dix points de 49 à 59%. Celle-ci semble n'avoir pas profité à Pachinian qui ne gagne que 38 000 voix alors que

l'opposition progresse de 210 000 voix. Le parti de l'ancien président Robert Kotcharian, Alliance arménienne, seule opposition en 2021, perd plus de la moitié de ses électeurs qui ont rejoint le nouveau parti d'un homme d'affaires russo-arménien, Samvel Karapetyan, ouvertement lié au Kremlin, assigné à résidence pour tentative de déstabilisation avec certains appuis au sein de l'Église apostolique arménienne. Sa formation, Arménie forte, partie de rien, emporte 23,30% des voix et 29 sièges.

Les résultats du scrutin indiquent certes une bonne résistance du gouvernement sortant soumis à d'énormes défis et des pressions de toutes parts ; pour autant, il est clair qu'ils dénotent le souci d'une bonne partie des Arméniens de ne pas se couper du grand voisin du nord alors que l'Union européenne n'est pas en mesure de se substituer à la Russie pour l'emploi des travailleurs migrants, les fournitures de gaz à bon prix, la surveillance des frontières avec la Turquie et l'Azerbaïdjan. Le nouveau gouvernement de Pachinian sera sous surveillance accrue. ■

INTÉRIM



▲ Nikol Pachinian, Premier ministre d'Arménie. Son parti Contrat civil a remporté les dernières législatives.

SOURCE : WIKIPÉDIA, PHOTO : UNION EUROPÉENNE.

Dans les revues

Les 90 ans de Politique étrangère

La Revue de l'Institut français des relations internationales (IFRI) consacre son numéro d'été à une projection sur les dix ans qui lui restent avant son centenaire. Cette fois, pas de regard en arrière (la fondation de la Revue en 1936, l'IFRI n'ayant été créé qu'en 1979), mais en avant qui donnent lieu à autant d'analyses pertinentes de ses meilleurs experts, notamment « Une nouvelle voie pour l'Europe » de Thierry de Montbrial, laquelle serait confédérale, ou « Réflexions sur l'assombrissement du monde » de Jean-Marie Guéhenno, ancien secrétaire-adjoint de l'ONU, qui oppose le « nouveau nationalisme » du XXI^e siècle à celui du XIX^e siècle.

La bonne surprise est de trouver, en troisième partie, « Un monde à rêver » où, la revue, éminemment sérieuse et rationnelle, donne la parole à neuf écrivains dont le Malaisien Tash Aw, le Russe Mikhaïl Chichikine, le Français d'origine sénégalaise, David Diop, l'Argentine Leïla Guerriero, le Libanais Charif Majdalani, l'Indien Vikas Swarup, sachant que la fiction est parfois la meilleure voie pour imaginer le futur. ■ D. D.

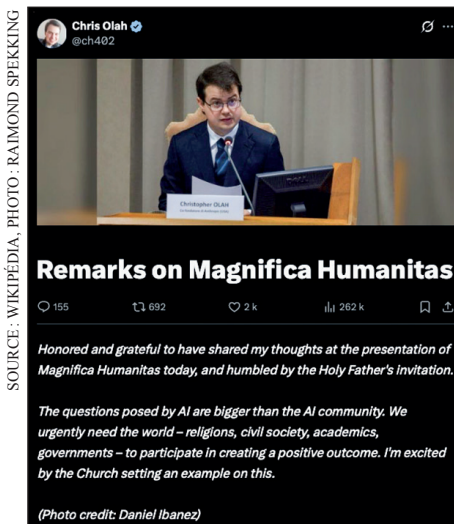
Voix étrangères

La Silicon Valley et le Vatican

Si l'encyclique *Magnifica humanitas*, publiée le 26 mai, revêt une portée universelle, le pape Léon XIV s'est adressé directement à « ceux qui développent les intelligences artificielles » auxquels il reconnaît qu'ils « participent, d'une certaine manière, à l'acte divin de la Création » (§ 111). Le *New York Times* a situé le dilemme : « Le pape américain défie-t-il les sociétés de la tech ou la tech va-t-elle prendre le pas sur la papauté ? »

Le directeur de l'Institut français des relations internationales (IFRI), Thomas Gormart, avait préfiguré cette rivalité dans un ouvrage publié en janvier aux éditions Tallandier : *Qui contrôle qui ? Les nouveaux rapports de force mondiaux*, présentant dans son dernier chapitre un tel binôme : « Le Vatican et la Silicon Valley ». Du pape François au pape Léon, on comprend que la parole prophétique du premier a mûri sous la plume du second, moins clivante mais plus engagée dans les débats du moment qui se sont aussi accélérés aux États-Unis.

L'article du *New York Times* souligne l'importance du moment, car c'est la première fois que la Silicon Valley depuis cinquante ans rencontre un tel défi. Il l'explique par le



▲ Christopher Olah, cofondateur d'Anthropic, invité par Léon XIV, à la présentation de *Magnifica Humanitas*.

fait que le développement de ces technologies a pris un caractère métaphysique. On parle de nouvelle religion, par opposition à l'ancienne dont Rome est le dépositaire. « Il y a vingt ans, l'idée même d'une confrontation entre un pape et la Silicon Valley était impensable. Or dans les dernières années, la tech est entrée dans des domaines qui étaient considérés jusqu'alors comme religieux par nature. »

Le pape défend sa « part de marché ». Une tribune catholique lui reproche de ne pas « entrer en guerre ouverte » contre les géants de la tech. Personne ne se fait d'illusion. Léon XIV ne veut pas condamner (comme un nouveau *Syllabus* des erreurs modernes par le pape Pie IX en 1864), mais être reconnu comme un acteur du débat, un « confesseur » de ce nouveau pouvoir, sans chercher à s'y substituer ou s'en abstraire. C'est ainsi que le pape a pu gagner à sa cause l'un des nouveaux patrons, Christopher Olah, cofondateur d'Anthropic, qui se veut plus « éthique » que ses concurrents et était présent à ses côtés à Rome. Le chemin est long tant ce monde des ingénieurs de la tech est « séculier », voire ouvertement athée, même s'il est travaillé par des visions millénaristes. L'enjeu est de savoir s'il suscitera une nouvelle religion (ou plusieurs) ou s'il s'avérera compatible avec l'ancienne.

À ce jour, aucun des grands esprits de la Silicon Valley n'a réagi – pas plus que le catholique vice-président J. D. Vance. Indifférence ? Respect ? Le débat du jour était cristallisé autour d'un projet de décret de la Maison Blanche sur une vérification préalable par l'administration, des nouveaux logiciels – projet proposé le 3 mai, suspendu le 21 puis signé le 2 juin après un « compromis » avec les pontes de l'industrie de l'IA. Le pape, qui n'a nommé personne, s'en est pris à ceux-ci collectivement, en tant qu'oligarchie et que monopole, ce qui confirme que l'enjeu est un enjeu non de science mais de pouvoir. ■

Y. L. M.

Les Faits marquants

■ **Kenya.** – À Nanyuki (province de la vallée du Rift), le chantier d'un centre de quarantaine destiné aux ressortissants américains, construit dans le contexte de l'épidémie d'Ebola, a été pris pour cible par plusieurs centaines de manifestants. L'un de ces derniers a été tué par balle après de violents affrontements avec la police kényane. Les habitants de la province craignent l'importation et la prolifération du virus dans le pays, pour l'heure épargné.

■ **Liban.** – La ville antique de Tyr, située à quelques kilomètres de la frontière israélienne, a été visée le 8 juin par des missiles tirés par Tsahal contre des positions du Hezbollah. Le ministre de la Culture Ghassan Salamé a condamné des frappes proches des ruines romaines protégées et classées au patrimoine mondial de l'UNESCO. Des objets archéologiques conservés dans un bâtiment administratif ont d'ailleurs été endommagés.

■ **Mexique.** – Pays hôte de l'ouverture de la Coupe du monde de football 2026, le Mexique est secoué par un important mouvement de grève et de contestation dénonçant les salaires trop bas et le système de retraite. Des statues érigées en prévision de cet événement sportif ont été saccagées en début de semaine dernière. Par la suite, des manifestants du milieu de l'enseignement ont brièvement bloqué, le 9 juin, l'accès au stade Aztèque de Mexico.

■ **????.** – ?????

CASIMIR MAZET.



Les Mercredis de la NAR

La Nouvelle Action royaliste organise un cycle de conférences auxquelles participent des personnalités politiques ou du monde intellectuel. Les conférences sont enregistrées en vidéo, en présence d'un public restreint (pour être invité, adresser une demande à lejourn@nouvelle-action-royaliste.fr)

Pour accéder à ces entretiens sur notre chaîne YouTube et s'y abonner, un seul lien : <https://www.archivesroyalistes.org/-Les-Mercredis-de-la-NAR-92->.

■ Mercredi 24 juin

Pas de conférence. Dîner des amis de la NAR au restaurant Hung Yen, 265 rue St-Jacques (Paris 5^e) à partir de 20h00 (merci de confirmer votre présence à lejourn@nouvelle-action-royaliste.fr)

■ Mercredi 1^{er} juillet



Conférence de Benjamin Morel, constitutionnaliste, sur la crise politique.

Docteur en sciences politiques, Benjamin Morel enseigne le droit public à

l'université Paris-Assas. Spécialiste des institutions françaises et de l'évolution du régime parlementaire, il a récemment publié : *Rompre avec la monarchie* (Le Bord de l'eau, 2024), *Le Parlement, temple de la République* (Passés composés, 2024), *Le Nouveau régime* (Passés composés, 2025).

Benjamin Morel présentera son livre *Crise politique, crise de régime*, (Odile Jacob, mars 2026).

Autres événements

■ Jeudi 18 juin

Lancement du site internet royalistes-resistance.fr

François-Marin Fleutot vous invite le **jeudi 18 juin 2026, à partir de 19 heures, à la Librairie Éphémère d'Alexis Chevalier et Frédéric Aimard, 109, boulevard Haussmann, Paris 8^e (Métro Miromesnil).** Merci de signaler votre présence sur le lien : francoismarinfleutot@yahoo.fr

Tous nos lecteurs connaissent notre ami, l'historien **François-Marin Fleutot**, dont les ouvrages, les articles et la participation à de nombreuses émissions ou documentaires ont permis de redonner toute sa place à notre famille politique dans l'histoire de la Résistance française.

Ce travail a largement porté ses fruits puisque la plupart des historiens s'accordent aujourd'hui à reconnaître la présence au sein de la France libre et dans les mouvements de résistance intérieurs de nombreux militants royalistes, certains engagés dans la lutte dès l'été 1940.

François-Marin vient de créer, avec l'aide de Luc Delaborde, un site en ligne consacré aux royalistes engagés dans la Résistance à l'occupation nazi. **Nom du site à partir de juillet 2026 : royalistes-resistance.fr.** Nos lecteurs y retrouveront les biographies pu-

bliées dans notre journal depuis 2020, pour la plupart complétées, ainsi que des documents, des vidéos, etc. Et surtout une lecture très iconoclaste de cette période de notre histoire de France.

Nos abonnés iront consulter sur ce nouveau site les pages concernant **Fernand Bonnier de la Chapelle**, ce jeune résistant qui, en abattant l'amiral Darlan le 24 décembre 1942 à Alger, a permis au général de Gaulle de se rétablir alors qu'il était en passe d'être trahi totalement par le président Roosevelt.

C'est ce que le film d'Antoine Baudry (voire notre article en page 15) fait comprendre à ses spectateurs. Sans Bonnier de la Chapelle, le sort de la France en 1945 aurait été tout autre... Mais le film n'aborde nullement la question royaliste. Or il se trouve que le royalisme (1) de Fernand Bonnier de la Chapelle n'était pas pour rien dans sa détermination.

Les militants de la NAR sont particulièrement bien placés pour apprécier cette glorification par le cinéma d'un personnage lumineux de l'Histoire de France, et qui n'a été réhabilité que du bout des lèvres par la République à la Libération.

Chaque année, depuis très longtemps, une délégation de la NAR va, autour de Noël, déposer une gerbe sur la tombe de ce jeune héros, au cimetière de Sèvres. Nous espérons que vous nous rejoindrez plus nombreux cette année. ■

(1) Sur les réseaux sociaux on peut lire des choses intéressantes sur le film d'Antonin Baudry. Par exemple la chronique de Daniel Schneidermann (*Arrêt sur images*) dont on ne citera ici que ce passage qui nous intéresse : « *pourquoi ne pas rappeler, par exemple, que le jeune Fernand Bonnier de la Chapelle, assassin de l'amiral vichyste Darlan en 1942, et deuxième "fil rouge" de la narration, était un sympathisant royaliste ? Pourquoi en faire un gaulliste précoce, qu'il n'était pas ? Une discrète fleur de lys à sa boutonnière l'aurait signifié à ceux que le détail intéresse.* » Ha ! Ha !



Royaliste

POUR LA NATION, LA LOI ET LE ROI

Lot 1674, 101, rue de Sèvres, 75006 Paris
www.archivesroyalistes.org
Issn 0151-5772

Abonnements-contacts :
lejourn@nouvelle-action-royaliste.fr
+33 (0) 1 71 06 32 91

Directeur de la publication : Bertrand Renouvin.
Responsable éditorial : Laurent Tréhu.
Fondateur : Yvan Aumont †.

Rédaction : Frédéric Aimard, Loïc de Bentzmann, Éric Cézembre, Denis Cribier, Dominique Decherf, Jacques Dorémieux, François-Marin Fleutot, François Gerlotto, DJ Heller, Léon Letellier, Hubert de Marans, Casimir Mazet, Marc Sévrien, Alain Solari, Indiana Sullivan.

Directeur politique : Bertrand Renouvin.

Publié par la NAR, Siret : 897 894 127 00017.
Édité par la Spfc-Acip, Siret : 418 322 149 00015.
Imprimé par Rps-repro, Siret : 419 745 484 00024.
Dépôt légal à publication. Cppap n° 0425 d 84.

Abonnez-vous !

VERSION PAPIER ☐ TROIS MOIS (30 €) ☐ SIX MOIS (45 €)

☐ UN AN (70 €) ☐ UN AN SOUTIEN (140 €)

VERSION PDF ☐ UN AN (45 €) ☐ UN AN SOUTIEN (55 €)

☐ Je paye par carte bancaire sur le site archivesroyalistes.org

☐ Je paye par chèque ou virement bancaire à l'ordre de **Spfc-Acip**.

Nom/prénom :

Adresse :

Code postal/Ville/Pays :

Tél. portable : Courriel :

Bulletin – réponse à retourner avec votre chèque ou virement à
Spfc-Acip, 60 rue de Fontenay 92350 LE PLESSIS-ROBINSON
Iban FR76 3 000 4 001 8 700 0102 0632 510 BIC BNPAFRPPXXX

« Conformément à la loi Informatique et libertés du 06/11/1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de vos données, lesquelles ne sont ni exploitées ni revendues par des organismes tiers ».



Illusions et dérives de l'intelligence artificielle

« *Aucune machine ne peut penser, au sens propre du terme.* »

Entretien avec Denis Collin.

Philosophe, Denis Collin porte, à travers son œuvre, un regard critique sur notre modernité. Dans son dernier ouvrage (1), il montrait comment une nouvelle lecture de Marx, dégagée de la vulgate, pouvait offrir des pistes pour sauver le monde des menaces engendrées par la course folle du capitalisme. Il évoque aujourd'hui pour nous une de ces menaces : l'abâtissement de nos sociétés par l'intelligence artificielle.

Royaliste : L'intelligence artificielle est présentée comme la promesse nouvelle d'un progrès décisif pour l'humanité...

Denis Collin : L'intelligence artificielle, c'est aussi vieux que l'informatique – et même plus vieux. Dans les années cinquante, les ordinateurs s'appelaient des « *cerveaux électroniques* ». On a aussi beaucoup parlé d'intelligence artificielle dans les années quatre-vingt à l'occasion de la sortie des « logiciens-experts ». Aujourd'hui, toute la presse évoque les promesses extravagantes de l'IA tandis que certains affirment que c'est le pire des dangers. Pour éviter qu'on s'enferme dans ce débat, je vais aborder la question du point de vue philosophique.

D'abord, il faut rappeler que nous sommes en présence de machines, que l'on peut appeler machines IA. Une machine, c'est un ensemble de circuits, de métaux et de matière plastique. Une machine IA peut apporter une aide, comme tout autre machine. L'IA, c'est d'abord un moteur de recherche, mais il y a aussi des machines qui permettent de détecter et de prédire. Par exemple, on utilise l'IA

pour la détection des cancers. Les succès de ces machines sont incontestables et on nous en annonce beaucoup d'autres, comme la conduite autonome des automobiles. Nous connaissons déjà les applications de l'IA pour les enseignants et les juristes mais, plus inquiétant, on commence à utiliser les machines IA dans les conflits armés, pour le choix des cibles.

L'idéal de Bill Gates et d'Elon Musk est celui d'une humanité réduite à un troupeau géré par des machines.

Tout cela suscite des inquiétudes...

Auxquelles on répond banalement qu'il est impossible d'arrêter le progrès et que les machines nous débarrasseront de multiples tâches pénibles. Certains, comme Bill Gates, nous annoncent même la fin du travail et de la misère. Or il est facile de montrer que l'idéal de Bill Gates et Elon Musk est celui d'une humanité réduite à un troupeau géré par des machines.

J'observe pour ma part que nous sommes pour le moment en présence de machines spécialisées. Nous avons des robots conversationnels comme ChatGPT qui savent générer des phrases et des machines qui sont des mécanismes de commande automatique. Pour les spécialistes, la question principale porte sur l'apparition d'une intelligence artificielle généralisée, c'est-à-dire totalement autonome, capable d'apprendre mille fois plus vite que nous et qui pourrait surpasser les êtres humains dans tous les domaines. Nous retrouvons là le scénario du film 2001, *L'Odyssée de l'espace*, dans lequel un ordinateur tente de prendre le contrôle d'un vaisseau spatial, ou celui de *Matrix*, dans lequel seuls quelques hommes vivant au centre de la terre parviennent à échapper à la machine.

De nombreux spécialistes jugent impossible cette prise de contrôle complète par les machines, mais je ne suis pas sûr que le problème soit bien posé.

Dès lors, comment envisager ce problème ?

Aucune machine ne peut penser au sens propre du terme. Le triomphe de l'IA, c'est l'extermination de la pensée. Il y a deux thèses convergentes et plus ou moins fusionnées qui tournent dans les milieux de l'IA et des neurosciences.

La première thèse, c'est que l'homme est son cerveau et que le cerveau n'est que le lieu des interactions neuronales qui expriment toute la pensée. Quant à la pensée, c'est le résultat de l'activité d'un grand nombre d'interconnexions de réseaux que l'on pourrait simuler sur un réseau électrique.

◀ Allégustice, fr

Pour moi, ces deux idées sont fausses. Nous pouvons en effet corréler la pensée et l'activité des neurones, mais il est impossible de prouver que les activités neuronales sont la cause de la pensée. Cela pour deux raisons.

La première, c'est qu'il faudrait objectiver la pensée, faire en sorte que la pensée devienne elle-même un objet d'expérience, comme des neurones. L'activité neuronale est un phénomène physico-chimique et la seule chose qu'elle peut causer, ce sont des phénomènes physico-chimiques. La pensée n'a aucune propriété physico-chimique, aucune caractéristique physique.

La seconde raison, c'est que la pensée est irrémédiablement subjective. Toute théorie neuronale de la pensée élimine la subjectivité, c'est-à-dire la chose la plus certaine dont nous pouvons disposer. Je peux penser que le monde n'existe pas, mais je ne peux pas penser que je ne pense pas. Descartes s'était posé la question du rapport entre le corps et l'esprit : il répondait que je peux concevoir un corps sans esprit, et je peux concevoir de la substance mentale sans référence. Le concept de pensée ne fait pas référence au concept de corps et réciproquement. Comme je peux concevoir clairement et distinctement la pensée séparée du corps, la pensée n'est pas un attribut du corps et « *nul corps ne peut penser* ». J'estime que Descartes a à la fois raison et tort. Il est vrai qu'aucune machine inerte ne peut penser. Cependant, les êtres vivants sont animés par une sorte de mouvement intérieur et ils sont capables, par l'organisation très complexe de la matière, d'autonomie par rapport au milieu extérieur. Ils forment un soi. Le plus petit être vivant cherche à persévérer dans son être. En exagérant un peu, on peut dire que tout être vivant a un sentiment immédiat de soi et qu'à partir d'un certain niveau de complexité il aura une conscience. La conscience n'est pas une chose, elle n'a pas de lieu comme on l'affirme parfois : la conscience est un rapport. La conscience de soi, c'est la conscience que nous avons du rapport de notre corps avec le monde et qui émerge en quelque sorte du vivant. Le point de départ de ce qui forme l'esprit humain, c'est la capacité de l'être vivant d'être affecté – d'avoir des affects et de réagir à ces affects. Il faut dès lors corriger la pensée de Descartes : aucun corps ne peut penser mais peuvent éventuellement penser les êtres vivants qui ont atteint un certain degré de complexité. Selon un matérialisme un peu bête, on a cherché à réduire le vivant à de la physique et de la chimie, et il nous faut revenir à une pensée de la vie. L'embêtant, c'est que la vie, ça ne se voit pas !

Il est donc impossible de simuler la pensée sur une machine...

C'est une idée complètement fautive ! En informatique, un circuit logique peut se si-



WIKIMEDIA

muler simplement avec des interrupteurs. Que l'ensemble des circuits logiques qui composent l'ordinateur puissent produire de la pensée, c'est tout simplement absurde. Si l'on imagine qu'une super machine peut penser comme nous, il faut admettre que la pensée est indépendante du corps, et qu'elle peut s'incarner dans n'importe quel corps ou objet. Le matérialisme simplet est en fait un idéalisme déguisé !

Les machines seraient capables de passer le célèbre test de Turing par lequel on n'est plus capable de distinguer, dans un dialogue, si c'est un homme ou une machine.

Le problème, c'est que le test de Turing est un faux test, comme l'a montré le philosophe J. R. Searle, il y a plusieurs décennies. Si on pose une question à un ordinateur avec des caractères chinois, la machine répondra avec des caractères chinois sans connaître un mot de chinois. C'est ce que font aujourd'hui les robots conversationnels. Ma machine est programmée pour mettre un mot au bout d'un autre mot mais il n'y a aucune compréhension dans la réponse à la question qu'on lui pose. Les machines « apprennent » à partir de ce qu'elles peuvent trouver sur internet. Mais comme elles trouvent de plus en plus sur internet ce qu'elles ont elles-mêmes produit, elles finiront par ne plus rien trouver.

Il n'en demeure pas moins que nous sommes confrontés à un bouleversement social majeur.

En effet, dans le système sociopolitique actuel, la généralisation de l'IA est à peu près inéluctable et elle pourrait être le début d'un bouleversement général dont les conséquences seront être ravageuses. Pour comprendre l'IA, il faut remonter à ce bouleversement radical qu'a été le machinisme, dont je vous parlais il y a un an. L'IA est une machine qui s'inscrit dans la suite du développement des machines. Le machinisme

n'est pas un à-côté du capitalisme, il en est le cœur. Les premières machines automatiques sont déjà des machines intelligentes – c'est de l'intelligence humaine encodée dans le fonctionnement de la machine. Le machinisme produisait des choses – des tissus, des outils – alors que les machines IA produisent des séquences de mots qui peuvent être des décisions. Mais la différence n'est pas fondamentale : il s'agit toujours de fabriquer automatiquement, hier seulement des choses, aujourd'hui des raisonnements – ce que Leibnitz avait déjà envisagé. Mais le texte produit par la machine ne peut que reprendre des idées déjà présentes dans une base de données. Les machines IA n'apportent donc rien de nouveau. Les robots conversationnels ne sont pas des chercheurs qui inventent des concepts ou des théories. La machine peut prévoir les ouragans mieux que les humains, mais elle ne donnera jamais une théorie du climat.

Somme toute, les machines IA sont des super moteurs de recherche dont nous ne savons pas par quels moyens elles sont arrivées au résultat qu'elles donnent. Ce sont donc des machines à induction : si A est suivi de B un million de fois, la machine dit que A sera toujours suivi de B. Or l'induction peut être facilement prise en défaut comme le montre Bertrand Russell dans la métaphore de la dinde inductiviste qui est nourrie tous les matins à une heure précise et qui en conclut qu'il en sera toujours ainsi... jusqu'au matin de Noël où le fermier vient pour lui couper le cou.

Les machines IA ne penseront jamais à notre place, mais elles sont en train de mettre au chômage d'innombrables travailleurs intellectuels. Telle est la première menace. La seconde, c'est l'abâtissement général que provoquent ces machines. Depuis très longtemps, notre savoir est passé dans les machines et nous sommes devenus incapables de vivre dans des conditions difficiles. Nous n'avons plus besoin d'exercer notre intelligence comme le faisaient nos ancêtres puisque, de plus en plus, tout se fait automatiquement. Nous voyons bien que les élèves qui utilisent l'IA pour faire leurs devoirs ne retiennent rien.

Le pire, c'est tout ce qui concerne la prise de décision, tout particulièrement dans le domaine militaire où l'on commence à envisager une guerre sans êtres humains. Or le choix, dans tous les domaines, ne résulte pas d'une mécanique mais de réflexions complexes. Nous n'avons pas d'algorithmes pour la morale, pour le cas de conscience. De ce point de vue, l'intelligence artificielle est une contribution majeure à la catastrophe qui menace l'humanité. ■

**Propos recueillis
par Bertrand Renouvin**

(1). Denis Collin, Comment peut-on encore être marxiste ? Atlante, 2024. Cf *Royaliste* n° 1278 du 8 mai 2024, « Marx sans le marxisme ».



Cinéma

Samuel Paty, un drame français

par Erlik.

Bien plus qu'un simple récit chronologique du drame, ce film décrit un engrenage infernal qui se met en place dès les premiers événements et devient rapidement impossible à arrêter. Impossible d'évacuer l'idée que tout cela peut se reproduire à tout instant.

À travers les accusations mensongères, les pressions, les menaces et la peur grandissante, on voit un homme progressivement abandonné à son sort. Malgré le soutien de certains collègues, d'amis et de quelques représentants de l'État, aucune aide ne parvient réellement à enrayer la machine qui conduit à la tragédie. Le film insiste particulièrement sur ce sentiment d'abandon collectif : chacun tente d'agir, mais trop peu, trop tard, ou sans véritable pouvoir d'intervention.

Le plus frappant est le sentiment d'impuissance qui saisit le spectateur. On assiste, horrifié, à la marche inéluctable vers l'abattoir, en cherchant désespérément un moyen d'arrêter le processus. On se rend compte surtout qu'il n'y a pas un seul coupable, mais plusieurs : la famille de l'élève et l'adolescente elle-même, responsables du mensonge et du harcèlement ; l'administration scolaire, paralysée par une bureaucratie absurde et un nombre invraisemblable de démarches à accomplir pour simplement signaler un risque sérieux ; et enfin, une forme de lâcheté institutionnelle et individuelle.

Le message central du film dépasse cependant la seule question des responsabilités directes. Il interroge avec force le recul de la liberté d'expression et de la laïcité en France. À travers la radicalisation de certaines idées et la montée de la *cancel culture*, c'est bien la capacité à enseigner, à débattre et à transmettre librement qui est menacée.

Comment une société protège-t-elle ceux qui exercent cette liberté d'opinion, particulièrement lorsqu'ils sont enseignants ?

Le film ne verse à aucun moment dans l'islamophobie. Au contraire, plusieurs familles musulmanes et des proches de Samuel Paty d'origine arabe ou maghrébine le soutiennent avec courage. Ce sont, en revanche, certains de ses collègues qui, par lâcheté ou calcul, l'abandonnent. On mesure également le rôle joué par le manque criant de moyens et de réactivité de la police.

Cette réflexion trouve un écho particulièrement troublant en 2026. Dans un climat de polarisation extrême, où les réseaux

sociaux amplifient les outrances et où la peur de l'exclusion sociale pousse à l'autocensure, le débat public devient de plus en plus difficile. Chaque opinion est immédiatement rangée dans une case, laissant de moins en moins de place à la nuance.

À travers le destin tragique de Samuel Paty, *L'Abandon* nous rappelle que la liberté d'expression n'est jamais définitivement acquise. Elle ne consiste pas seulement à avoir le droit de parler, mais à pouvoir le faire sans craindre les intimidations, les menaces de mort ou les campagnes de harcèlement. Le film invite ainsi chaque citoyen à s'interroger : comment une société protège-t-elle ceux qui exercent cette liberté d'opinion, particulièrement lorsqu'ils sont enseignants ?

Pour conclure, une citation souvent attribuée à Dostoïevski résume avec justesse le malaise laissé par le film : « *Un jour, les hommes intelligents ne pourront plus penser ni parler librement sans risquer d'offenser les imbéciles.* »

Qu'elle soit authentique ou non, cette phrase rappelle l'importance vitale de préserver le débat, la contradiction et la liberté d'expression, piliers indispensables de toute société libre.

Quelques commentaires en sortie de séance et sur Internet :

« *Le nom du film est révélateur. En effet, dans celui-ci, nous voyons l'abandon de la République pour ses services publics (on s'aperçoit du manque de moyens dont souffrent la police et l'école, ce qui*

n'est pas sans conséquences) mais aussi le manque de régulation des réseaux sociaux, faisant que des contenus où des propos factuellement faux sont tenus et qui présentent un danger pour la sécurité des personnes qui les regardent et/ou qui sont visées par eux existent et ce en bien trop grand nombre. »

« Le film est bien et important pour expliquer la situation et dénoncer les lacunes administratives, la complexité bureaucratique, l'abandon (d'où le nom du film) par certains de ses collègues. Je dois tout de même ajouter que le film à certaines lacunes au niveau cinématographique avec l'utilisation que je trouve excessive des fonds au noir et le jeu de certains acteurs qui est moyen »

« Une grande justesse, d'une grande sobriété où l'émotion est bien sûr présente mais jamais instrumentalisée : elle naît des événements. Le sentiment qui domine est la révolte : contre l'institution qui demande aux profs de s'excuser alors qu'ils n'ont commis aucune faute, contre la lâcheté de certains qui se sont "désolidarisés" de Samuel Paty, s'excusant auprès des musulmans "injustement ciblés" alors qu'ils ne savent pas ce qui s'est passé, ayant surtout peur de passer pour des racistes, contre la police qui n'a pas pris la mesure du danger, contre les jeunes, tellement idiots qu'ils ont apporté la tête de leur professeur sur un plateau au tueur, professeur vendu pour une poignée de bonbons. »

« C'est bien la première fois que pour un film, j'étais extrêmement tendu avant même de le voir. J'avais très peur d'appréhender le sujet, la forme aussi sur la manière de raconter cette tragique histoire. Dans la salle, on pouvait très clairement sentir la tension, le silence glaçant, mais aussi qu'elle était captivée. »

On ne suit pas juste Samuel Paty mais également les mécanismes de la rumeur, la propagation, la culpabilité, le mensonge. Ainsi que l'inefficacité des administrations (policières, éducatives) pour protéger un innocent via un tas de paperasses, d'institutions lentes à agir. ■



Cinéma

Leçon de patriotisme

La bataille de Gaulle. 1. L'Age de fer. Premier des deux film d'Antonin Baudry consacrés à la France libre. Le second (**2. J'écris ton nom...**) sortira début juillet.



le général Koenig et sa 1^{ère} brigade tinrent tête aux chars de Rommel, constituent le moment de bravoure du récit.

C'est un film événement par le sujet puisqu'il raconte l'aventure du général de Gaulle et qu'il sort au moment où nous fêtons le 82^e anniversaire du Débarquement, puisque le sort de sa maison de La Boissière préoccupe tout un chacun depuis quelques semaines, parce que Bernadette Chirac vient de mourir (elle était la nièce de Geoffroy de Courcel, attaché militaire du Général à Londres et un personnage important du film), parce que l'idée d'identité nationale est à nouveau débattue, parce qu'une partie de l'Europe est à nouveau en guerre...

Savourons notre plaisir de regarder un film historique avec de vrais acteurs. Certes, ils sont loin d'être parfaitement ressemblants (comme le seront, dans un avenir prévisible, ceux des prochains films de ce genre, qui recourront probablement à l'intelligence artificielle pour modeler les visages et les voix). Sans trucs, Simon Abkarian, qui incarne de Gaulle, est bluffant de présence. Matthieu Kassovitz en Darlan est une très bonne surprise. On finit par se faire au Churchill interprété par l'acteur britannique Simon Russel Beale et à l'aimer. Il faudrait citer chacun des acteurs, notamment le jeune Florian Lesieur, qui joue Fernand Bonnier de la Chapelle de manière inspirée.

Le parti pris du cinéaste, Antonin Baudry, s'appuyant sur l'historien britannique Julian T. Jackson, est de montrer qu'à chaque moment où de Gaulle l'a emporté, il aurait tout aussi bien pu perdre. C'est la force principale de ce spectacle à grands moyens et à grands acteurs de bénéficier d'un scénario ciselé où les rebondissements les mieux connus réussissent à nous surprendre et à nous émouvoir.

Au prix de la vérité historique ? Ni plus ni moins que dans la plupart des films de guerre qu'on a pu voir depuis les années

cinquante. Il fallait bien simplifier pour la clarté, et mettre un peu de douceur, voire de romance, pour contrebalancer des scènes plus dures. L'idée de génie des scénaristes est, dans ce premier volet (1940-1942), d'avoir confié un rôle central à Fernand Bonnier de la Chapelle, ce jeune résistant qui, en abattant l'amiral Darlan, permit à de Gaulle de revenir au premier rang malgré les manœuvres odieuses du président Roosevelt et le lâchage contraint de Churchill.

N'écoutez pas ceux qui ont des réserves historiques ou cinéphiliques sur ce grand et beau film. Il mérite aussi d'être vu par les plus jeunes à qui il pourra faire prendre conscience que leur pays a une âme et qu'il faut des héros parfois pour le lui rappeler. ■

FRÉDÉRIC AIMARD.

Revue

Les 400 ans de la Marine nationale

La flotte de guerre de la France a des racines anciennes. Philippe le Bel possédait déjà une flotte de douze navires en 1296 (1). Mais c'est vec Richelieu que la Marine nationale moderne est née en 1626.



Tout commence avec cette vision du Cardinal, que « la première chose qu'il faut faire est de se rendre puissant sur la mer qui donne entrée à tous les États du monde ». C'est en toute logique cette date qui a été choisie comme date de naissance, et c'est elle que notre Royale commémore en cette 400^e année de son existence.

La revue *Le Chasse-marée* ne pouvait manquer ce rendez-vous avec l'Histoire, et a publié un numéro hors série sur « les Trésors de la Marine : 400 ans de la Marine nationale », qui présente sur une centaine de pages des reportages sur les principales bases de la Marine, sur son patrimoine vivant et culturel que l'on retrouve partout en France. Cent pages de pur plaisir, à la découverte de richesses auxquelles nous ne prêtons souvent plus attention.

Les royalistes retrouveront par exemple le port de Cherbourg et sa grande digue artificielle, voulue par Louis XVI (2) qui a assisté à sa construction en 1786. Puis nous circulons dans Brest, Toulon et Lorient à la (re)découverte des liens étroits existant entre la Marine et les régions où elle est implantée.

C'est dans cet esprit que *Le Chasse-marée* nous fait ensuite découvrir les anciens forts et ouvrages de protection qui ont longtemps défendu nos côtes et nos ports des raids ennemis : nous connaissons ►

tous Fort Boyard, mais qui connaît les innombrables constructions, parfois très anciennes, tout au long de notre littoral, hexagonal et ultramarin, comme le Fort Saint-Louis en Martinique ? *Le Chasse-marrée* nous les énumère et nous en fournit une iconographie superbe.

Enfin, nous pouvons visiter les musées maritimes, ou plutôt le musée national de la Marine, avec ses cinq sites (Paris, Brest, Toulon, Rochefort et Port-Louis), et faire connaissance avec les peintres, les écrivains et les musiciens de la Marine, qui une fois admis dans ce groupe, ont le privilège d'ajouter le dessin d'une ancre à leurs signatures.

Les traditions de la Royale ne sont pas du folklore : on enseigne évidemment à l'École navale à utiliser les instruments modernes (radar, sonars, satellites...), mais on n'y oublie pas sextant, cartes et règle de Cras. Et ce n'est pas par nostalgie : c'est parce que l'on ne peut comprendre la mer si l'on garde toujours entre elle et nous une interface technique (tout ce bazar de fourbi de trucs, comme dirait le capitaine Haddock) : la relation directe avec ce milieu toujours dangereux et toujours imprévisible serait alors perdue. Or il ne faut pas oublier que la Marine nationale reste une entité vivante et essentielle pour la défense et le rayonnement de la France (3). ■

FRANÇOIS GERLOTTO.

(1) Ch. Jourdain, *Mémoire sur les commencements de la marine de guerre*, 1880.

(2) Lire le roman de Gérard de Cortanze : *Le roi qui voulait voir la mer* (Albin Michel, 2021).

(3) Lire le numéro spécial « Armement et défense » de *Royaliste* (n° 1256 bis du 15 mai 2023).

► Hors série n° 4 de la revue *Le Chasse-Marrée* (9,90 €), dans les kiosques ou sur le site boutique.ouest-france.fr/mer.

Histoire

Femmes en Révolution

Avec Loris Chavanette, nous pénétrons au cœur de la foule en train de faire l'événement révolutionnaire, sans perdre de vue ce qui se passe à l'intérieur du château de Versailles, lieu d'expression d'une autorité royale en perte de pouvoirs.



Une révolution, c'est une suite d'événements inimaginables qui se produisent sous l'effet des circonstances historiques et du comportement des acteurs, plus ou moins conscients de ce qu'ils sont en train de vivre et de faire. Il est par conséquent difficile de

porter un jugement équitable sur des décisions prises dans un moment d'extrême tension, puisque nous connaissons la suite de l'histoire, sur laquelle nous pouvons réfléchir dans le calme d'un bureau.

Le regret de ce qui s'est irrémédiablement accompli est aussi déplacé que l'enthousiasme pour un mouvement qui recèle ses propres contradictions, souvent violentes. Le premier mérite de Loris Chavanette tient à l'équilibre de son regard, qui nous place au cœur des journées d'octobre 1789, à Paris, à Versailles et de nouveau à Paris afin que nous puissions saisir tout ce que l'inouï doit à la contingence, tout ce que les institutions et les principes nouveaux doivent à la détermination de celles et ceux qui campent en temps ordinaires sur les marges de la société.

En octobre, le mouvement part de la marche féminine qui ne participait pas au mouvement de l'histoire – à part de glorieuses individualités – mais qui s'échappait dans les tâches quotidiennes. Vendeuses des rues, couturières, dames de la halle, elles ont faim et c'est le besoin immédiat de pain qui les rassemble à Paris et qui les pousse à prendre, sous une pluie battante, la route de Versailles.

Loris Chavanette décrit admirablement la marche, dans le froid et sur le sol boueux, de ces femmes qui n'ont rien dans le ventre, trop peu sur le dos et qui risquent leur vie dans ce long périple. Mais il évoque aussi la vie à Versailles, qui forme un contraste violent avec la misère des femmes insurgées. Le 1^{er} octobre, un banquet est donné en l'honneur du régiment de Flandre et cet événement banal devient un scandale politique. On y mange et on y boit d'abondance alors que le peuple meurt de faim, les dames de la Cour y paraissent, puis la famille royale, il y a des débordements – on parlera d'orgie – et la cocarde tricolore est ou aurait été foulée aux pieds. Bien peu voient, à Versailles, qu'on jette de l'huile sur le feu.

La suite des événements fait apparaître un roi absent – il est à la chasse le 5 oc-

tobre – et hésitant. Mais Louis XVI s'oppose à ce que l'on fasse tirer sur les femmes assemblées devant le château et il recevra avec une émotion certaine plusieurs d'entre elles. La reine est une femme qui a su affirmer son individualité tout en vivant discrètement ses amours, mais elle plaide pour la fuite en Normandie et reste attachée à l'ancienne société qui se désagrège sous ses yeux. Marie-Antoinette fera cependant preuve de grand courage lorsque le château sera envahi au matin du 6 octobre comme pendant le long voyage de Versailles à Paris, après que Louis XVI aura signé la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

La foule insurgée n'est pas composée de mégères assoiffées de sang ni d'hommes déguisés en femmes. Elle comporte une minorité d'éléments violents et de véritables révolutionnaires comme Anne-Josèphe Théroigne de Méricourt ; pour la majorité, l'objectif est d'avoir du pain, non de prendre le pouvoir, qui est déjà à l'Assemblée nationale – et encore moins d'abolir la royauté. Au fil des événements, il semble que la légitimité se défasse et que le carrosse royal en route vers la capitale ne soit que le cercueil de la monarchie. Pourtant, lorsque Louis XVI annonce qu'il ira à Paris, la foule crie « Vive le roi ! » et l'écho s'entend dans toute la ville. Pourtant, lorsque la famille royale roule vers l'Hôtel de Ville, c'est le même cri qui retentit. Le peuple clame son amour pour le roi et Marie-Antoinette lui en impose par sa dignité. La symbolique royale continue de produire ses effets, le lien entre le roi et le peuple est encore effectif et Louis XVI peut devenir le roi de la Révolution, le premier serviteur de la nation. Il faudra beaucoup d'erreurs et de fautes politiques pour que, trois ans plus tard, le lien soit rompu. ■

BERTRAND RENOUVIN.

► Loris Chavanette, *Les femmes entrent en Révolution, 5-6 octobre 1789*, Tallandier, février 2026.



▲ Arrivée de Louis XVI à Paris sous les acclamations, le 6 octobre 1789



Par Gérard Leclerc

IA et d

L es réacti
Unaturelle. ■



Chronique des expositions

Matisse, le trait et la couleur

par Alain Solari.

C'est un festival de dessins et de couleurs que livre Matisse dans les dernières années de sa vie. L'exposition au Grand-Palais, *Matisse 1941-1954* nous en fait bénéficier avec des gouaches, peintures à l'huile, dessins, livres illustrés, textiles et vitraux...

À près de 80 ans, Matisse se réinvente à travers le médium de la gouache découpée. Cette technique lui permet d'exprimer pleinement la dimension « décorative » de son art. L'exposition montre que, loin d'avoir arrêté la peinture qui aurait été supplantée par les découpages, comme on l'a cru souvent, celle-ci demeure au cœur de son travail.

Le parcours rassemble plus de 230 œuvres provenant du Centre Pompidou, de collections particulières, et d'institutions étrangères : Hammer Museum de Los Angeles, MoMa, MET, National Gallery of Art de Washington, Fondation Barnes, Fondation Beyeler... L'exposition est composée des ensembles essentiels de cette période : les *Intérieurs de Vence* de 1947-1948, l'album *Jazz*, les séries des *Thèmes et variations*, les dessins, les éléments principaux de la chapelle de Vence, les panneaux de *La Gerbe* et des *Acanthes*. Les grandes figures en gouaches découpées viennent en point d'orgue : *La Tristesse du roi*, *Zulma*, *la Danseuse créole* et la série des *Nus bleus*.

En 1940, après l'exode, Matisse regagne son appartement du *Régina* à Nice. Considéré par le régime nazi comme un artiste dégénéré, il refusera d'exposer en France pendant la guerre. En janvier 1941, il échappe de peu à la mort après une opération qui le laisse diminué.

La chapelle de Vence est œuvre de synthèse, une œuvre d'art total. Il y conçoit tout, des vitraux aux vêtements liturgiques.

Il écrit le 11 mars 1942 à son fils Pierre : « *Mon opération a été une chose extraordinaire pour moi au point de vue mental. Elle m'a équilibré l'esprit, clarifié les idées. C'est comme une deuxième Vie.* » Elle marque un tournant dans l'œuvre de l'artiste qui reprend d'abord pied avec le dessin. Il ne s'agit pas de dessins préparatoires, mais d'une œuvre en soi qui irrigue les peintures et les gouaches découpées à venir. En 1943, un raid aérien sur Nice incite Matisse à gagner Vence où il loue la villa *Le Rêve*. Le jardin et sa végétation

opulente sont une source d'inspiration. En 1944, Amélie, l'épouse de Matisse, et sa fille Marguerite sont arrêtées par la Gestapo pour faits de résistance. Amélie passe six mois à la prison de Fresnes. Marguerite est torturée et déportée avant d'être libérée en août. En 1947, Matisse retourne à la villa *Le Rêve*. Il couvre un mur de petites gouaches découpées. Sollicité par sœur Jacques-Marie, il accepte de se lancer durant trois ans dans le projet de la chapelle du Rosaire à Vence. En 1949, revenu dans son appartement à Nice, il travaille aux vitraux de la chapelle du Rosaire, à partir de maquettes à l'échelle 1 en papiers gouachés découpés. En 1952, *La Tristesse du roi* est la première gouache découpée à entrer dans les collections publiques françaises.

Les dessins ont toujours tenu une place importante dans le travail de Matisse. Ils sont nombreux à figurer dans l'exposition, souvent sous forme de « portrait ». Matisse laisse à la photographie le soin d'une représentation fidèle. Il se détache de la ressemblance physique, des particularités, pour mettre en valeur un caractère, une personnalité qui s'exprime, même réduite à un « masque ». À l'encre ou au crayon, le trait se déploie en un seul élan, sans repentir. Dans les huiles sur toiles, les vitraux ou les gouaches découpées, la simplicité apparente du trait est toujours présente. Même lorsqu'il disparaît sur la toile, absorbé par la couleur, le dessin structure l'œuvre. Matisse joue avec une peinture vibrante, fluide, qui insuffle de la gaîté. L'air semble léger dans les toiles de Matisse. Rarement

◀ **La Tristesse du roi**, 1952, exposition permanente du Centre Pompidou.

la couleur aura été aussi loin dans sa capacité à déployer l'espace au-delà du cadre.

« **Dessiner avec des ciseaux.** » – Dans sa dernière décennie, Matisse invente donc la technique des gouaches découpées. Bientôt naissent des œuvres majeures d'une étonnante radicalité dont Picasso dira : « *Il est malin comme un singe, cette trouvaille est extraordinaire.* » Matisse la décrit ainsi : « *Au lieu de dessiner le contour et d'y installer la couleur... Je dessine directement dans la couleur.* » Claudine Grammont, commissaire de l'exposition, en décrit le processus : « *La gouache découpée est souvent perçue comme une technique simple, alors qu'elle est en réalité d'une grande complexité conceptuelle et matérielle. Le geste initial consiste à préparer de grandes feuilles de papier peintes à la gouache... Matisse intervient ensuite directement en découpant dans la couleur. Il n'y a pas de dessin préalable. La ligne naît du geste de la découpe elle-même.* » C'est ce que Matisse appelait « *dessiner avec des ciseaux* ». Si ces gouaches occupent une place majeure, elles ne peuvent être comprises qu'en relation avec les autres médiums.

Matisse considère la chapelle de Vence comme une œuvre de synthèse, une œuvre d'art total. Au-delà d'un édifice religieux, elle constitue une architecture de la lumière, de la couleur, du rythme. Le projet naît de la relation de Matisse avec Monique Bourgeois, son assistante et infirmière, devenue sœur Jacques-Marie. La chapelle s'inscrit dans le contexte du renouveau de l'art sacré après-guerre. Matisse réalisera des vitraux, des céramiques murales, le décor du toit, du mobilier et des vêtements liturgiques, en lien avec le frère dominicain Rayssiguier et avec le père Couturier, figure du renouveau de l'art sacré après-guerre.

Après la Libération, Matisse est revenu en force sur la scène artistique, à l'occasion de deux expositions, à la galerie Maeght et au Salon d'Automne de Paris. Il présente alors trente-sept œuvres récentes dont la célèbre *Blouse roumaine* en bleu-blanc-rouge, emblématique de la Libération. L'État acquiert sept de ces peintures pour la réouverture du musée national d'Art moderne. En Amérique, des œuvres sont rassemblées en 1949 dans la galerie de son fils Pierre, puis en 1951 dans la rétrospective du MoMA qui sidère une génération de jeunes abstraits américains. Matisse s'éteint le 3 novembre 1954 à Nice. Son enterrement est un événement international. Le *New York Times* constate qu'il était l'un « *des jeunes rebelles qui a vécu assez longtemps pour être considéré comme un vieux maître. Sa vie constitue une part importante de ce qui est désormais connu comme le Mouvement moderne* ». ■

► **Matisse 1941-1954, Paris, Grand Palais.** Jusqu'au 26 juillet 2026.

Biographie

L'amour chez les Paul Morand

Après les biographies de Paul par Ginette Guitard-Auviste puis par Pauline Dreyfus, c'est David Bonneau qui s'aventure dans l'histoire du romancier, en fait dans l'histoire du couple. Il a exploité la correspondance et le Journal intime d'Hélène (1) et exhume une Europe disparue.

Les Journaux et les Correspondances de Paul Morand contiennent l'image de sa femme, Hélène Chrissoveloni, princesse Dimitri Soutzo de 1903 à 1923.

Des archives audiovisuelles nous la restituent dans l'immense salon de son hôtel particulier parisien, où elle évoque Marcel Proust, aux côtés de son mari attentif. (2) Mais les souvenirs de Paul recueillis par Pierre-André Boutang, en deux parties (3), filmés dans leur propriété près de Rambouillet, ne voient passer qu'une ombre. Il refusera de l'évoquer après son décès, qui le détruit : *J'ai les nerfs pas très solides.*

Elle fut sa femme de 1927 à sa mort en 1975. Mariés à la mairie du VII^e, ils sont bénis sous les couronnes nuptiales rue Georges Bizet à la métropole orthodoxe grecque, événement qui s'accomplira pleinement avec la décision de Paul de la rejoindre dans le christianisme orthodoxe à la fin de sa vie.

Ils se rencontrent en décembre 1915 dans un dîner à Londres ; ils sont l'un à l'autre six mois plus tard, alors qu'ils auraient pu avoir une aventure immédiate et sans conséquences.

Roumaine née de parents Grecs, Hélène est mariée mais mène sa vie privée comme elle l'entend. Paul est un jeune attaché d'ambassade, célibataire de 28 ans. Une liaison entre une femme du monde et un jeune diplomate n'avait rien d'exceptionnel. Hélène Soutzo avait déjà cette expé-

rience lorsqu'ils se rencontrent. Paul Morand a consacré une grande partie de son temps à conquérir des femmes, elle avait le discernement de comprendre en le rencontrant qu'il serait la grande affaire de sa vie.

Dans les années qui suivent il sera à Paris, Rome, Madrid. Il ne choisit pas toujours ses affectations. Son amour pour Hélène et ses plaisirs guideront les choix de Paul Morand toute sa vie. Il fait en sorte de n'être pas « *pris à l'armée* » et préfère dormir au Ritz.

Hélène a une fille, dont elle aura un petit-fils qu'elle élèvera après la mort de sa mère, Jean-Albert de Broglie. C'est la source d'une grande contrariété pour Paul, qui avait volontairement épousé une femme qui ne pouvait plus avoir d'enfants. Elle avait quitté un mari qui avait neuf ans de plus qu'elle pour un amant qui en avait neuf de moins.

Il aura toutes sortes de liaisons, dont celle avec May de Cossé-Brissac, la plus durable, la plus fertile aussi. Hélène l'accepte, comme elle accepte tout, depuis le début, mais à sa manière. Elle ironise, elle le provoque, elle le prend de haut. Mais vis-à-vis de celle qui est la fille de Paul (Elvire) elle sera attentive et tendre.

À 68 ans, sur une photo de vacances, elle a ce petit corps droit fait pour porter du Chanel, ce dont elle ne se privait pas. Un visage sans rides, bien protégé lors des bains de soleil. Il lui achète à Londres des robes de chambre, il la chouchoute, il l'admire. Des dizaines d'années plus tard, il reste baba devant elle, ses colliers, son air royal, les lèvres soulignées d'un rouge crémeux lorsqu'elle paraît.

Longtemps j'ai cru que la méchante c'était elle : son antisémitisme affiché, son snobisme de cocktails en pleines restrictions de l'occupation et ses relations avec les Allemands. De son violent anti-germanisme de la Grande guerre elle est passée à des conversations de salon avec Ernst Jünger, parce qu'il est très beau et très intelligent. Malheureusement il n'était pas son seul interlocuteur. ►



Paul et Hélène Morand dans les années 30.

SOURCE : PLON - COUVERTURE DULIVRE.

Complexité de l'époque, abîme des réseaux, contradiction des comportements ? Cela ne la concerne pas car elle n'était pas à Vichy, mais avenue Charles-Floquet, vérifiant l'argenterie et supervisant les domestiques. C'est Paul, chargé de mission auprès de Laval, qui faisait les allers-retours.

Passait-elle les coups de fil qui vont bien pour sauver *in extremis* tel ou tel israélite de leurs amis ? Oui, par exemple en faveur de Maurice Goudek, le mari de Colette. Ou bien elle intervient afin de permettre au professeur Robert Debré, le grand pédiatre, de continuer à exercer. Le reste du temps, elle se déverse comme son mari en propos abominables.

De 1943 à 1944 ils sont en poste à Bucarest pour le bonheur d'Hélène, puis ce sera Berne et la Suisse après la Libération, au bord du Léman. En 1960 c'est le vrai retour à la maison. Le 3 avenue Charles Floquet est la base matérielle du couple. Dotée lors de son premier mariage, elle avait demandé un terrain pour construire une maison. Paul est « redécouvert » par les Hussards, puis sera élu en 1968 à l'Académie française.

En 1974, Hélène mourante, le métropolitain grec Meletios traverse la Seine pour l'onction des malades. Elle est encore capable de réciter ses prières en grec. À l'office pour les défunts de l'année suivante, Paul sera seul avec Elvire, la fille de May, à Saint-Stéphane. Pannykide sans témoins, qui précédera la mort de Paul en 1976, dont les cendres seront ajoutées à celle d'Hélène, au cimetière grec de Trieste. ■

LAURENCE VARAUT.

(1). Des dizaines de milliers de pages, conservées à la BNF. » dit l'auteur.

(2). *Portrait souvenir de Marcel Proust* de Roger Stéphane (ORTF 1962, en ligne)

(3). *Archives du XX^e siècle* émission de Jean José Marchand (ORTF 1970, INA Madelen).

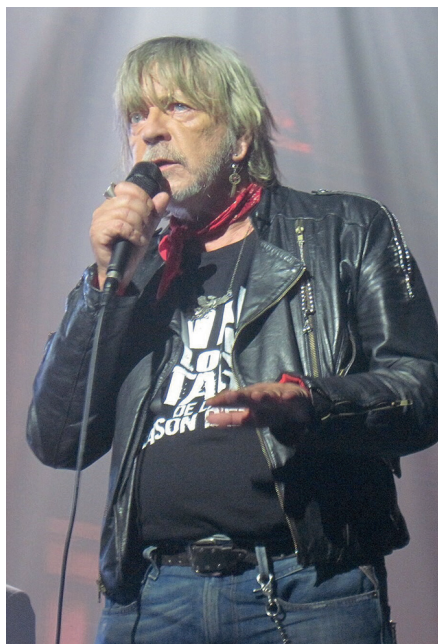
► **David Bonneau, *Hélène et Paul Morand, un couple sulfureux*, Plon, 2026.**

Musique

Renaud, à cœur perdu

Coup double pour France TV, ce premier semestre, avec la diffusion, après celui ayant porté sur *Véronique Sanson* (1), d'un documentaire sur Renaud, le chanteur le plus énervé de la scène française des 50 dernières années.

Si les histoires de ces deux monstres sacrés sont dissemblables, un point commun domine : le mal-être de deux personnalités ultra sensibles. Et il faudra deux heures vingt au réalisateur Tancred Ramonet pour raconter la carrière et la vie de Renaud Séchan à travers des témoignages de ses proches, essentiellement de



Renaud en concert au Zenith de Paris en 2016.

Dominique qui partagea sa vie durant 25 ans et qui donna naissance à Morgane, sa fille adorée, qui a collaboré à l'écriture du documentaire.

Mais au-delà des 74 ans de vie et des 50 ans de carrière, le documentaire nous révèle que l'histoire commence bien avant la naissance. En effet, nous apprenons que son arrière-grand-père maternel, responsable syndical dans les années trente, rompt avec le Parti communiste après un voyage en URSS et rejoint le Parti populaire français de Jacques Doriot en 1936. Puis ce sont ses parents qui travailleront à Radio-Paris, média de la collaboration durant l'Occupation : son père, germanophone, comme traducteur, et sa mère comme secrétaire de direction. Et même si celui qui deviendra Renaud sur scène n'en parle pas, nul doute que ce passé familial l'a poursuivi durablement.

On le retrouve dans les années soixante quand il apparaît furtivement dans un reportage d'actualité qui montre l'appartement familial du 14^e arrondissement, détruit par un attentat de l'OAS, visant un habitant de l'immeuble. Puis après des études chaotiques, cet admirateur d'Hugues Aufray s'engage dans le mouvement étudiant de 68 à l'âge de seize ans en créant le comité Gavroche révolutionnaire.

Sa carrière débute comme chanteur de rue, dégage de gavroche et accent parisien en bandoulière. Il est alors remarqué par un producteur qui lui offre la possibilité de sortir son premier disque tandis qu'il chante devant la file d'attente du célèbre café-théâtre parisien le Café de la Gare.

En rupture radicale avec les chanteurs « gentils » du moment, Yves Duteil, Alain Souchon, Joe Dassin..., le chanteur au bandana rouge entonne *Société tu m'auras pas*, *Hexagone*, *Camarade bourgeois*, trois chansons qui font scandale tant elles sont provocatrices, voire haineuses. Puis

vient la consécration avec la sortie de l'album *Laisse béton*. Le grand public découvre un chanteur auteur-compositeur dans un style loubard à fleur de peau, une écriture à la Frédéric Dard, une gouaille à la Fréhel, un engagement à la Jean Ferrat paré de l'anarchisme de Léo Ferré.

Il sera de tous les combats, les pires comme les meilleurs. Des marches écolos aux manifestations de soutien à Baader, de SOS Racisme aux Restos du cœur au côté de son ami Coluche, de son engagement contre l'apartheid aux luttes féministes, sans oublier, bien sûr, son ralliement à François Mitterrand en 81, avec lequel il entretiendra des relations suivies, jusqu'à la rupture en 89 lors de la réunion du G7 à Paris durant laquelle le chanteur participe au grand concert de la Bastille marquant le premier contre-sommet altermondialiste en Europe.

Puis viennent les années infernales. Après un concert raté à Moscou, qu'il interprète comme un complot, il entame une descente aux enfers. Quelques années plus tard, alors qu'il revient d'un voyage à Cuba, il sombre dans un délire paranoïaque aigu qu'il soigne avec l'alcool. Il s'isole et s'éloigne de ceux qui l'aiment.

Après plusieurs séjours en hôpital psychiatrique, il tentera un retour avec son album *Boucan d'enfer* en guise de thérapie, entre « *Docteur Renaud* » qui « *ne boit que de l'eau* » et « *Mister Renard* » qui « *carbure au Ricard* ». Mais sa carrière de chanteur est terminée, ses excès l'ayant brisé. Reste un répertoire exceptionnel, dont le titre magistral *Mistral gagnant*, les complaintes poétiques *Morgane de toi*, *Manu*, *En cloque*, les contes-tataires, *Déserteur*, *Miss Maggie*, *Socialiste*... Qu'on l'aime ou qu'on le déteste Renaud ne laisse pas indifférent. C'est un loubard au cœur d'or, un poète révolté, une voix aujourd'hui sans issue. Et son public ne s'y trompe pas, avec 25 millions de disques vendus, le chanteur aux jambes arquées reste une valeur sûre de la chanson française.

Concluons avec les paroles du réalisateur : « *Ce documentaire est né d'une envie profonde : dépasser les idées toutes faites qui collent à la peau de Renaud pour en revenir à l'essentiel : il est, aux côtés de Brel, Brassens et Barbara, l'un des plus grands auteurs-compositeurs-interprètes de la chanson française. En racontant sa vie... j'ai voulu faire le portrait d'un artiste à la fois témoin de son temps mais aussi acteur de la grande histoire.* » ■

D. J. HELLER.

(1). Cf. *Royaliste* n° 1325 du 3 juin 2026.

► **Renaud, à cœur perdu** (replay sur francetv.fr), documentaire. On peut également recommander *Renaud le livre*, aux éd. La Martinière, d'Erwan L'Éléouet et Lolita Séchan.

SOURCE: UNIVERSITY OF COLUMBIA, BERKELEY, PHOTO: THÉRÈSE BONNEY.



SOURCE: DOSSIER DE PRESSE DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL.

Chef de l'État

Le pouvoir de nomination

par Denis Cribier.

Paru aux éditions Robert Laffont, le livre de Michaël Moreau, journaliste et rédacteur en chef dans l'audiovisuel, intitulé *Sa Majesté nomme, Enquête sur un pouvoir présidentiel exorbitant, qualifié de « monarchique » : le pouvoir de nomination.*

Une prérogative dont l'Élysée est incapable de communiquer le nombre de postes concernés, estimé entre 5 000 et 10 000, à la tête de l'État et des grands services publics. L'interview de près de 200 personnalités révèle les coulisses de ces nominations où règnent les réseaux d'influence des proches collaborateurs du président, des membres du gouvernement, des groupes et clans de toute sorte.

Indépendance et impartialité, les conditions nécessaires au service du bien commun. — Ce n'est pas tant l'étendue de ce pouvoir, quasi discrétionnaire, que l'auteur critique, mais avant tout son aspect opaque, le fait du prince et de sa faveur, le mélange des genres, les possibles conflits d'intérêt qui en résultent, son utilisation à des fins de « recasage » des personnalités politiques, au détriment parfois de l'indispensable compétence. Au fil de la lecture, une question se pose : le pouvoir de nomination est-il au service du bien commun ? Les nécessités de son indépendance et de son impartialité n'en sont-elles pas les conditions ?

Les exemples nombreux, étayés, démontrent que ce qui anime les présidents de la V^e République (hormis le général de Gaulle) n'est pas tant le souci du bien

commun, pour nommer aux postes les plus convoités de l'État, que le souci politique, les enjeux de pouvoir, au point que Michaël Moreau va jusqu'à parler, pour Emmanuel Macron, de « pouvoir de domination », à propos de son pouvoir de nomination.

À l'approche de l'élection présidentielle de 2027, des nominations emblématiques, à l'initiative du président de la République, ont suscité la polémique

La nomination, souci du long terme au service du bien commun ou instrument au service d'un clan politique. — Le pouvoir de nomination est un pouvoir bien souvent ignoré, ou réservé aux initiés, mais il revêt une importance considérable. Auquel il faut ajouter, le pouvoir de ne pas nommer, la signature du président étant requise pour toute nomination.

Selon l'article 13 de la Constitution de la V^e République : « Le Président de la République signe les ordonnances et les décrets délibérés en Conseil des ministres.

Il nomme aux emplois civils et militaires de l'État. Les conseillers d'État, le grand chancelier de la Légion d'Honneur, les ambassadeurs et envoyés extraordinaires, les

▲ **Le Conseil constitutionnel.** Des nominations pour recaser et récompenser les proches, ou à les placer en réserve en cas d'alternance.

conseillers maîtres à la Cour des comptes, les préfets, les représentants de l'État dans les collectivités d'Outre-Mer régies par l'article 74 et en Nouvelle-Calédonie, les officiers généraux, les recteurs des académies, les directeurs des administrations centrales, sont nommés en Conseil des ministres.

Une loi organique détermine les autres emplois auxquels il est pourvu en conseil des ministres ainsi que les conditions dans lesquelles le pouvoir de nomination du Président de la République peut être par lui délégué pour être exercé en son nom.

Une loi organique détermine les emplois ou fonctions, autres que ceux mentionnés au troisième alinéa, pour lesquels, en raison de leur importance pour la garantie des droits et libertés ou la vie économique et sociale de la Nation, le pouvoir de nomination du Président de la République s'exerce après avis public de la commission permanente compétente de chaque assemblée. Le Président de la République ne peut procéder à une nomination lorsque l'addition des votes négatifs dans chaque commission représente au moins trois cinquièmes des suffrages exprimés au sein des deux commissions. La loi détermine les commissions permanentes compétentes selon les emplois ou fonctions concernés. »

La réforme constitutionnelle de 2008 a ajouté l'alinéa 4 à l'article 13, qui s'est traduit par l'adoption de la loi organique de 2010, permettant un contrôle partiel du Parlement sur les nominations, avec auditions publiques et possibilité de veto. L'alinéa ►

3, limité en 1958 à la version « *une loi organique détermine les emplois civils et militaires de l'État* », impliquait que toute nomination dépend uniquement du président, en Conseil des ministres ; désormais, une loi organique (non encore adoptée) devra définir les emplois pourvus en Conseil des ministres.

À la veille d'une cohabitation redoutée, celle des élections législatives de 1986, le 6 août 1985, François Mitterrand avait pris un décret élargissant de manière inédite la liste des personnalités nommées, « *y compris à la tête de grandes institutions culturelles* ». Désormais, le chef de l'État a perdu le pouvoir de fixer cette liste et se voit partiellement contrôlé par le parlement.

Mais, comme par le passé, les exemples ne manquent pas de nominations destinées à placer ses fidèles collaborateurs politiques pour les recaser, les gratifier, ou pour les affecter à des postes de contre-pouvoirs, en cas de défaite électorale. À l'approche de l'élection présidentielle de 2027, des nominations emblématiques, à l'initiative du président de la République, ont suscité la polémique : Richard Ferrand, non-juriste, à l'indépendance contestée pour sa proximité avec Emmanuel Macron, à la présidence du Conseil constitutionnel jusqu'en 2034 ; Amélie de Montchalin, ministre des Comptes publics, juge et partie pour contrôler ses propres budgets du quinquennat, à la présidence de la Cour des comptes potentiellement jusqu'en 2054 ; Emmanuel Moulin, ancien secrétaire de l'Élysée, directeur du Trésor, coresponsable de la dette publique et des déficits, succédant au départ anticipé de François Villeroy de Galhau (perçu comme une manœuvre politique) au poste de gouverneur de la Banque de France, au moins jusqu'en 2031 ; Nicolas Buffet, ancien directeur adjoint du cabinet du président du Sénat, Gérard Larcher, critiqué par les magistrats pour son manque d'expérience juridique sur un poste très sélectif, celui de maître des requêtes au Conseil d'État avec soupçon de « renvoi d'ascenseur » entre l'Élysée et le Sénat... Le livre de Michaël Moreau regorge d'exemples passés et récents à ce propos.

En monarchie parlementaire, le pouvoir de nomination, constitutionnellement encadré, ne présenterait pas les dérives présidentielles de la V^e République ; le roi ou la reine, indépendant des partis, des clans, des résultats électoraux, garant de la continuité de l'État et du bien commun, aurait nécessairement le souci du temps long et de l'impartialité pour nommer les personnalités chargées d'accomplir les missions de l'État. En Europe, la monarchie luxembourgeoise en est un parfait exemple. ■

► Michaël Moreau, *Sa Majesté nomme, Enquête sur un pouvoir présidentiel exorbitant*, Robert Laffont, février 2026.

Dynasties

La Maison royale du Monténégro



Le prince Nicola Petrovic Njegos, chef de la Maison royale du Monténégro, et ses deux enfants, Altinaï et Boris.

■ **21 mai. Cetinje.** – Message à la population du chef de la Maison royale de Monténégro à l'occasion du vingtième anniversaire de l'indépendance. Le 21 mai 2006, un référendum approuvait la dissolution de la fédération entre la Serbie et le Monténégro, effective le 3 juin. Nikola Petrović Njegoš, 81 ans, s'était vu reconnaître par le Parlement monténégrin en 2011 un statut quasi officiel. Il est l'arrière-petit-fils du premier et dernier roi ayant régné sur le pays, Nicolas I^{er} (1841-1921), mais sa famille a effectivement régné de 1697 à 1918. D'abord princes-évêques sous l'Empire ottoman, puis princes souverains jusqu'à la transformation en royaume le 28 août 1910.

Après cinquante-quatre ans de règne, le roi Nicolas I^{er} dut fuir le pays devant l'invasion autrichienne en 1914 et ne put y retourner, son royaume ayant été réuni à la Serbie en 1918, qui deviendra Yougoslavie en 1929. Il avait uni ses filles aux grandes Maisons européennes : Hélène de Monténégro à Victor-Emmanuel de Savoie bientôt roi d'Italie, Zorka à Pierre Karageorgévitch bientôt roi de Serbie, deux autres filles à des grands-ducs Romanov.

Exilé en France, il y meurt au Cap d'Antibes. Sa succession était passée à son second fils, Mihailo (1908-1986) qui se marie en Bretagne, puis au fils unique de celui-ci, Nikola, né en 1941. Le prince Mihailo sera détenu à deux reprises par les Allemands durant l'Occupation pour avoir refusé de seconder leurs plans dans les Balkans. En 1989, le nouveau gouvernement monténégrin avait rapatrié dans la capitale royale de Cetinje les cendres du roi Nicolas I^{er} et renoué les liens avec sa famille.

Également marié à une Française, Nikola a un fils, Boris, né en 1980, héritier présomptif de la Maison. Celui-ci a deux filles, Milena (prénom de la reine de Monténégro épouse de Nicolas I^{er}), née en 2008, et Antonia. Mais c'est un garçon qu'a sa sœur Altinaï ; il est prénommé Nikolaï et est né en 2009.

Le Monténégro est l'un des premiers candidats susceptibles d'adhérer bientôt à l'Union européenne. ■

M. -J. Y.

Brèves royales

La fièvre Jiwaji

■ **31 mai. New Delhi.** – Reportage du quotidien *New York Times* sur l'érection de grandes statues dédiées à Jiwaji (1630-1680), considéré comme le fondateur de l'Empire marathe, représenté en majesté, à pied ou à cheval, toujours brandissant un long sabre. La plus grande jusqu'alors, de plus de 10 mètres de haut, inaugurée par le Premier ministre Narendra Modi le 4 décembre 2023, s'était effondrée le 26 août 2024, provoquant un scandale national. La reconstruction a commencé tandis qu'un vaste projet sur une île artificielle face au port de Mumbai (Bombay) est en instance. Parallèlement, la mode est à l'achat de figurines le décrivant assis sur un trône qui puisse orner chaque intérieur de maison. Une pétition est en cours pour faire du 9 février, jour anniversaire de sa naissance, une fête nationale. Pour le moment, c'est une fête officielle dans le seul État du Maharashtra (130 millions d'habi-



Statue de Jiwaji – Pratapgad (Inde, État de Maharashtra)

tants) à 70 % marathe. La gare et l'aéroport international de Mumbai avaient déjà été rebaptisés à son nom il y a quelques années. En 2022 et 2023, ce sont les villes d'Aurangabad et d'Ahmadnagar qui ont été renommées d'après le successeur de ce roi et d'une des reines au lieu de garder leur dénomination issue de l'Empire moghol.

Les Indiens reprochent souvent aux historiens européens (britanniques) de faire commencer en 1526 et finir en 1857 l'histoire de l'Inde moderne avec l'Empire moghol (musulman), en faisant le silence sur l'Empire marathe qui a dominé entre les deux côtes du sous-continent pendant près de deux cents ans, mais n'est connu ni au nord, resté moghol, ni au sud, dravidien. Une ambiguïté demeure aussi sur la nature exacte du mot marathe, qui permet à ce roi de faire l'union au sein des partis hindous. Les Marathes ne sont pas seulement un groupe linguistique ou même ethnique, mais une caste intermédiaire entre les fermiers et les combattants, et même, pour certains, les « intouchables ». La fonction royale ne pouvait être que soit d'origine moghole par délégation, soit au sein de la caste des combattants (Kshatriya). Jiwaji n'a dû son « couronnement » en 1674 (le 6 juin puis le 24 septembre) que, dans un premier temps, à une vague référence rajpoute (contestée puis oubliée), avant, dans un second temps, d'être avalisé par un brahmane (haute caste). Les partis hindouistes le reconnaissent ainsi comme plus qu'un roi, un roi sacré qu'ils peuvent idolâtrer ; les partis laïcs, comme transcendant la question religieuse et le système de castes.

En 1857, les Anglais ayant définitivement vaincu à la fois les Moghols et les Marathes, le dernier roi moghol a été exilé

à Rangoon (actuelle Myanmar/ex-Birmanie). On perd la trace de ses descendants (ce qui profite parfois à des usurpateurs), éclatés en trois lignées ; le dernier peshwa (sorte de maire du palais qui dirige la confédération marathe entre 1720 et 1820) a fui au Népal où il disparaît des radars. En revanche, la descendance directe de Jiwaji est encore attestée de nos jours avec les Chhatrapati de Kolhapur, un district à l'extrême sud du Maharashtra. L'actuel maharajah (titre imposé par les Britanniques à partir de 1900), 78 ans, a été député du Parti national du Congrès, quand son fils et héritier, 55 ans, Shambhaji, 13^e ou 15^e descendant direct de Jiwaji, proche du parti hindouiste BJP, siège au Sénat. Un frère cadet est élu à la Chambre de l'État. ■

MARIE-JO YORK.

La Maison de France

■ L'association Gens de France



Gens de France est une association que Mgr le comte de Paris a créée pour favoriser, autour de la Maison de France, la relation entre les personnes et contribuer, par ses actions, au bien de la France et à son rayonnement à l'étranger.

Grâce aux bonnes volontés qu'elle rassemble, l'association soutient le Prince dans ses engagements au service de notre pays, dans les territoires, au niveau national ou à l'étranger, dans des domaines aussi variés que le patrimoine, l'environnement, le handicap ou la défense.

Pour adhérer à Gens de France, suivre le lien : <https://comtedeparis.com/>

■ Mgr le

La Nouvelle Action royaliste

■ Comité directeur de la NAR

Le comité directeur de la NAR se réunira le mardi 9 juin, pour un point de la situation politique et internationale.

■

■ Notre souscription pour 2026

Notre souscription a fait l'objet d'un insert diffusé à l'ensemble de nos lecteurs avec notre n° 1319. Nous avons besoin cette année de 10 000 euros pour poursuivre nos projets de développement.

Pour souscrire, il vous suffit :

- soit de nous adresser un chèque à l'ordre de la NAR ;

- soit de procéder à un virement direct sur le compte de la NAR auprès de la Banque postale (IBAN : FR26 2004 1000 0100 1931 4Z02 066 / BIC : PSSTFRPPPAR. en précisant « pour la souscription »

Vous avez également la possibilité de faire un **don défiscalisé** au journal au titre de l'année 2026. Souscrit par le biais de l'Association Presse et Pluralisme, un tel don vous permet de bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 66 % du montant versé, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Il suffit de vous connecter sur le lien suivant : <https://dons.presseetpluralisme.fr/site/pp/Roya-liste/fr/don/index.html>



Par François Gerlotta

Carton rouge pour la FIFA

Nous entrons, comme tous les quatre ans, dans une période festive pour la planète : la Coupe du monde de football, le « Mondial », va se dérouler du 11 juin au 19 juillet. Tout, pendant un mois et demi, va tourner autour du ballon rond, géniteur du plus grand événement mondial en termes d'écoute : les spectateurs, dans les stades, ou devant leur télévision seront cinq milliards, soit plus de 63 % des humains ! C'est que tous les pays (ou presque) font du football, que 48 nations ont été sélectionnées et y sont directement engagées : ce sport est de loin le plus populaire du monde.

Il faut lui reconnaître des qualités uniques. Les règles sont simples et intuitives et tout le monde peut les comprendre : une équipe de 11 joueurs doit mettre un ballon dans la cage adverse (sans les mains) et empêcher l'adversaire d'en faire autant, durant deux mi-temps de 45 minutes. Ce sport possède toutes les qualités d'un bon film d'aventures : objectif sans équivoque, mélange d'héroïsme et de faiblesse, victoire toujours incertaine, suivant ce qu'en décident les dieux du Hasard ; coups de théâtre, joie et larmes, passions et sacrifices, force et douleur, blessures et adrénaline, tout y est. Enfin tous les pays y sont sur un pied d'égalité : ce n'est pas la richesse ou le PIB qui compte, mais la ferveur des citoyens et les vocations qu'elle suscite, puisque les joueurs les plus brillants de tous ces pays se retrouvent dans les mêmes grands clubs, dont ils partagent l'expérience, l'entraînement et l'excellence : les joueurs Sénégalais, par exemple, évoluent dans des clubs anglais, français, italiens, espagnols, turcs, arabes. Tout est prêt, qui fera du Mondial, comme chaque, fois la grande fête planétaire du sport.

Tout ? Pas vraiment. On comprend que l'organisation et le suivi de cet événement soient aux mains d'une structure spécialisée, puisqu'il faut bien organiser cette fête. C'est le rôle de la FIFA, la « Fédération Internationale de Football Association », une association sans but lucratif, sous la loi suisse, qui est l'instance dirigeante du football mondial depuis 1904. Et pour cela, elle gère beaucoup d'argent : les recettes de 2026 devraient atteindre 11 milliards de dollars (cinq de plus qu'en 2022), avec les droits de retransmission (4 Md), les sponsors (3 Md), la billetterie (3 Md), etc.

Tant d'argent ne peut que mener à des dérives, et la FIFA n'a pas pu échapper à ces tentations financières (souvenons-nous de 2015). Elle ne veut plus « avoir de l'argent pour faire la coupe du monde » ; elle veut « faire la coupe du monde pour avoir de

l'argent ». Et en 2026 nous pouvons découvrir les méthodes « légales » qu'emploie la FIFA pour en faire entrer encore plus dans ses caisses. Les billets, par exemple, sont maintenant gérés comme chez beaucoup d'autres entreprises, par un « modèle dynamique des prix » très apprécié dans le monde des affaires : les prix évoluent (à la hausse) en fonction de la demande instantanée. Ils n'ont plus aucun rapport avec leur coût réel, le but étant de monter aussi haut que l'acheteur acceptera de payer, avec l'aide d'une publicité agressive. Beaucoup se sont retrouvés ainsi à payer bien plus que ce qui était affiché, pour des places ne correspondant plus à ce qui était promis. Les droits de retransmission sont en hausse de 22 % par rapport à 2022, par une espèce de chantage auprès des pays acquéreurs. Même hausse vertigineuse des recettes de publicité (52 % de hausse), puisque la FIFA va interrompre chaque mi-temps par une « pause hydratation », qui dénature les matchs mais permet de créer des espaces publicitaires supplémentaires. Le nombre de pays sélectionnés est passé de 32 à 48, ce qui représente 104 matchs : à cent millions de recettes par match...

Cette avidité sans frein est particulièrement visible cette fois-ci, du fait du comportement du principal pays hôte, les États-Unis. Ce pays, qui est peut-être le seul au monde à rester imperméable au football (au point de lui donner un autre nom : soccer), ne semble pas intéressé par le Mondial, et ne fait aucun effort pour faciliter le déroulement de la fête : visas refusés, tourisme découragé, vexations, surveillance et soupçons sur les équipes, et même refus de visa à un arbitre somalien : l'événement n'apporte pas assez de voix à Donald Trump pour qu'il s'y intéresse, même après avoir reçu l'absurde « prix FIFA pour la paix »...

Mais sans parler du comportement de l'hôte, c'est le principe même de la recherche effrénée du bénéfice qui est en cause. Puisque la FIFA considère les gains financiers comme plus importants que le jeu et la passion des spectateurs, l'intérêt de la compétition tend à disparaître. Cette gloutonnerie trop visible laisse un goût amer : que reste-t-il de l'esprit de la Coupe du monde dans un système où le seul objectif est de faire cracher tout l'argent qu'il peut à l'amateur de football ? Et cette observation dépasse le cas du football pour toucher le sport en général (pensons aux JO) : si l'argent est plus important que le bonheur de la fête, le désenchantement n'est pas loin. Peut-être faut-il y voir, au moins en partie, une cause des dégâts qui accompagnent les victoires, comme ceux qui ont pourri celle du PSG à Paris ? ■

Sommaire

Pages 2 à 4 : La Politique

Le retour des faiseurs de pluie. – ZFE : fin de récréation. – Le cynisme de Bruxelles. – La Politique au crible.

Pages 5 à 7 : La Nation française

Une fonderie en sursis permanent. – Contagion économique. – Relocalisons nos productions d'engrais. – Des chaînes qui peinent. – La Quinzaine en France.

Pages 8 à 10 : Les Chemins du monde

La drôle de paix. – Lettonie. Dans l'œil du cyclone. – Merkel mania. – Les Faits marquants.

Page 11 : Actualités - Événements

Les Mercredis de la NAR..



Pages 12 et 13 : Entretien

Justice et État de droit.

Pages 14 à 17 : Les Idées et les Livres

L'avenir après le capitalisme. – Edgar Morin. – Pensée hébraïque. – Amine le Conquérant. – Un monde en guerre. – Mémoires d'Oradour. – Le pape et l'intelligence artificielle.

Pages 18 à 20 : Les Lettres et les Formes

Comment s'aiment les femmes en littérature. – La musique, espace de liberté. – Véronique Sanson. – Les Expositions.

Pages 21 à 23 : La Voie royale

Elisabeth de Miribel. – La Maison de Savoie aujourd'hui. – Brèves royales. – La Maison de France. – La Résistance des royalistes.

Page 24 : Éditorial

Sur la tête de nos enfants.